



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

MALI

**ENQUÊTE SUR LA PRÉSENCE
DES MIGRANTS DANS LES RÉGIONS
DE KAYES ET SIKASSO**



SEPTEMBRE 2022

Table des matières

<i>Listes des cartes et graphiques</i>	<i>iii</i>
DEFINITION DES CONCEPTS	1
INTRODUCTION	3
OBJECTIF	4
MÉTHODOLOGIE	5
1. Échantillonnage :	5
2. Outils de collecte de données :	6
3. Organisation de la collecte des données	6
4. Traitement et analyses	7
5. Limitations.....	7
PRINCIPAUX RESULTATS	8
1. Profil sociodémographique des migrants enquêtés	8
2. MOBILITÉ DES MIGRANTS ENQUÊTÉS	11
2.1. Parcours migratoire, modalités de voyage et intentions des migrants	11
2.2. Financement du voyage	14
3. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES	14
3.1. Activités économiques et situation professionnelle des migrants	14
3.2. Transfert de fonds	16
4. VULNERABILITES, RISQUES D'EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS	18
4.1. Conditions de travail des migrants	18
4.2. Violences et discrimination subis par les migrants.....	21
4.3. Accès aux soins médicaux.....	22
4.4. Accès au logement :.....	24
4.5. Difficultés financières	24
5. Relations et intégration avec la communauté d'accueil	25
CONCLUSION	27
ANNEXES	28

Listes des tableaux

<i>Tableau 1: Ménages et migrants dénombrés par région, cercle et commune</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 2 : Taille de l'échantillon prévus et enquêtés par commune</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 4 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l'occupation</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 5 : Répartition des migrants par nationalité selon le sexe et revenu moyen mensuel.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la fréquence de transfert de fonds.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 7 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la raison de la non-possession de document d'identification.....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les raisons de nonaccès aux soins médicaux</i>	<i>23</i>

Listes des cartes et graphiques

Carte 1 : Nombre de migrants enquêtés par communes	6
Carte 2 : Nationalité des migrants enquêtés.....	8
Graphique 1: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe.....	9
Graphique 2: Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge.....	9
Graphique 3: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial.....	10
Graphique 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation	10
Graphique 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination.....	11
Graphique 6 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le responsable de l'organisation du voyage	12
Graphique 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois	13
Graphique 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%).....	14
Graphique 9 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité.....	15
Graphique 10 : Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds	17
Graphique 11: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la dépendance de leur famille des transferts des fonds.....	18
Graphique 12: Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification	19
Graphique 13: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la possession d'un contrat de travail.....	20
Graphique 14 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon leur rémunération conformément aux termes du contrat.....	21
Graphique 15 : Répartition (%) de migrants par communes selon la rémunération conformément aux termes du contrat.....	21
Graphique 16 : Répartition (%) de migrants par nationalité ayant subi des cas de violences	22
Graphique 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité victimes de discrimination subie.....	22
Graphique 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux	23
Graphique 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés d'accès aux logements ...	24
Graphique 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières rencontrées..	25
Graphique 21: Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté.....	26

DEFINITION DES CONCEPTS

En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, cette section indique les définitions à considérer dans ce rapport à travers les points suivants :

Migrant : L'OIM définit un migrant comme une personne en déplacement, quels que soient : 1) le statut administratif de la personne (en possession ou non d'un titre de séjour valide) ; 2) le caractère volontaire, ou involontaire, du déplacement ; 3) les motifs du déplacement ; et 4) la durée du séjour.

Système de Suivi des Populations Mobiles : le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

Trafic de migrants : le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat (Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 2000, art. 3 a).

Traite des êtres humains : le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes (l'acte), par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages (le moyen) pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation (le but). L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. Par ailleurs, « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés », le terme « enfant » désignant toute personne âgée de moins de 18 ans¹.

Travail forcé : désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.²

Exploitation : Aucune définition reconnue au niveau internationale n'est disponible. Le Protocole sur la traite des personnes ne définit pas « l'exploitation », mais fournit plutôt une liste ouverte d'exemples comprenant, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

¹ Article 3 du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, dit « Protocole de Palerme » (2000).

² Article 1 de la Convention N°29 sur le travail forcé (1930).

RESUME

Malgré un contexte sécuritaire de plus en plus préoccupant, le Mali reste l'un des pays les plus importants de transit, de départ et destination de diverses nationalités, principalement originaires de l'Afrique de l'Ouest, à la recherche d'opportunités de travail et de moyens de subsistances. Face à cette situation complexe de mobilité, les migrants sont parfois confrontés à d'énormes défis de protection, ils sont généralement victimes d'abus, d'exploitation, de discrimination et parfois même de traite.

En vue de renforcer les connaissances factuelles sur la situation de la mobilité dans les zones de forte attraction économique au Mali, ce travail vient mettre en exergue des analyses approfondies sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants dans les zones ciblées, la mobilité, les conditions de travail, la situation de vulnérabilité, d'exploitation et de traite de ces migrants afin d'apporter des réponses programmatiques. Entre le 25 juillet et 12 août 2022, une enquête a été réalisée dans les régions de Kayes et de Sikasso, des zones qui attirent de plus en plus de migrants originaires de différents pays de l'Afrique de l'Ouest à cause de leur dynamisme économique (orpaillage, commerce, etc.). Elle a touché 1350 migrants économiques originaires de sept pays, répartis entre les deux régions.

Les migrants originaires du Burkina Faso ont été la proportion la plus importante parmi les migrants enquêtés. La proportion des hommes migrants est plus élevée que celle des femmes migrantes et ce quel que soit la nationalité sauf chez les migrants nigériens où les femmes sont les plus nombreuses (77%). L'analyse révèle que la majorité des migrants enquêtés âgés de 18 à 24 ans, sont célibataires et n'ont aucun niveau d'instruction.

La majorité des migrants (62%) réside au Mali depuis plus de 6 mois. L'accès à l'emploi, la recherche de meilleures opportunités économiques constituent le principal motif d'immigration au Mali. En outre, plus de la moitié des migrants interrogés ont affirmé avoir voyagé seul pour venir au Mali. Cependant, les voyages de 30 pour cent de migrants ont été organisés par leurs employeurs ou par des parents, proches ou des passeurs.

La plupart des migrants enquêtés envisagent de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Les migrants qui veulent poursuivre leurs parcours migratoires en allant dans d'autres pays représentent 4 pour cent.

Dans les différentes zones couvertes par l'enquête, l'exploitation minière (88%), le service d'hébergement (10%) et le commerce (7%) ont été les principales activités génératrices de revenus de la majorité des migrants interrogés. Plus de quatre migrants enquêtés sur dix (43%) sont des employés et 42 pour cent ont déclaré être des travailleurs indépendants. La majorité (69%) des migrants affirment effectuer des transferts de fonds à leurs ménages d'origine. Ces transferts se font occasionnellement et mensuellement. Une grande partie de l'argent envoyé par les migrants est utilisée pour les dépenses de consommation de leurs ménages d'origine.

Par ailleurs, une proportion non négligeable de migrants en activité (travailleur) se trouve dans une situation de vulnérabilité, d'exploitation et éventuellement de traite dans certaines localités couvertes par l'étude. Ainsi, 17 pour cent des migrants enquêtés ne disposent pas de document d'indentification. Les nationalités concernées par cette situation sont principalement les Guinéens (29%), Burkinabés (17%), les Nigériens (15%) et les Nigériens (11%). En outre, certains migrants enquêtés (20%) ne possèdent pas de contrat de travail et travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés de manière convenable (22%). Cette situation a été plus observée dans les communes de Sitakilly, Goudiaka, Seremoussa ani Samou, Kenieba, Wassoulou Ballé et de Sadiola.

Selon les zones d'enquête, dans les communes de Goudiaka dans la région de Sikasso, 13 pour cent des migrants enquêtés ont déclaré avoir subi une violence de type sexuelle, physique ou psychique. En outre, dans les communes de Kenieba, de Seremoussa ani samou, Wassoulou Ballé et Sadiola, des migrants ont affirmé être affectés par des actes de violence.

En dépit des conditions de travail difficile des migrants, l'étude montre que la plupart d'entre eux se sentent bien intégrés dans les localités où ils vivent et travaillent. En effet, un peu plus de sept migrants sur dix (74%) déclarent que leurs relations avec les communautés sont bonnes.

INTRODUCTION

De janvier 2020 à juin 2022, environ 706 300 flux transfrontaliers de migrants ont été observés au niveau des différents points de suivi des flux (FMP, en anglais Flow Monitoring Point), mis en place par l'OIM dans différentes régions du Mali frontalières avec ses pays voisins. Dès l'apparition des premiers cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Mali, les mesures adoptées ont eu un impact considérable sur les flux migratoires observés au Mali et sur la mobilité de manière générale. Ainsi, au mois d'avril 2020, les flux ont baissé de façon drastique. A partir du mois de mai de la même année, une reprise normale des flux a été observée, coïncidant avec l'assouplissement sur les mesures liées à la pandémie COVID-19. Au mois de juin 2020, les flux d'individus au Mali ont atteint un pic de plus de 12 400 personnes, jamais observé depuis la mise en place des points de suivi des flux au Mali.

Les flux saisonniers en provenance et à destination des sites d'orpaillage traditionnels au Mali, occupent une place importante sur l'ensemble des flux observés de manière générale. En effet, ces flux saisonniers sont plus observés au Nord particulièrement dans la région de Gao, et au Sud (régions de Sikasso, Kayes et Koulikoro). Ces zones d'orpaillage attirent de plus de plus de migrants originaires de différents pays de l'Afrique de l'Ouest.

Malgré les situations sécuritaires et économiques préoccupantes dans certaines parties du pays poussant des milliers de personnes à se déplacer, les migrants sont animés par un besoin déterminé de recherche de moyens de subsistances et sont exposés très souvent à des risques d'enlèvements, de travail forcé, de traite de personnes, de trafic de migrants, d'abus et d'exploitation, dans certaines zones maîtrisées par des groupes armés.

Afin de renforcer la gouvernance pour des migrations sûres et ordonnées, sur la base de données factuelles, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) accompagne ses partenaires au Mali dans plusieurs initiatives de gestion de l'information. Depuis 2016, l'OIM a mis en œuvre la composante de suivi des flux migratoires (FMP) de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), en collaboration avec les autorités nationales et locales, afin de fournir des informations sur les flux de migrants en transit au Mali, leurs profils socio-économiques, ainsi que les défis auxquels ils font face le long des routes.

C'est dans ce cadre que l'OIM, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), a mis en œuvre une enquête dite de « *Présence des Migrants* ».

Le présent document est structuré en trois parties dont la première porte sur les objectifs ; la deuxième partie décrit la démarche méthodologique ; la troisième partie examine les principaux résultats.

OBJECTIF

Cette enquête a pour objectif de mettre en lumière les tendances, profils, vulnérabilités et besoins spécifiques des populations migrantes afin de mettre en place un cadre spécifique en faveur de la protection des migrants, de la lutte contre la traite et de la promotion d'un retour sûr et digne en vue d'une réintégration durable.

Plus spécifiquement, cette enquête vise à :

- ✓ Produire un profil démographique et socio-économique par type des migrants actuellement dans les zones géographiques ciblées ;
- ✓ Déterminer le parcours migratoire et les intentions futures des migrants ;
- ✓ Classifier les zones à forte présence migratoire selon les facteurs économiques d'attractivité dans les zones géographiques ciblées ;
- ✓ Déterminer les risques et vulnérabilités auxquels les migrants font face et identifier avec précision les zones à risques ;
- ✓ Avoir une meilleure compréhension des zones à risque de traite et d'exploitation des migrants ;
- ✓ Identifier les réponses programmatiques possibles contre la traite et d'exploitation.

MÉTHODOLOGIE

Cette enquête s'est déroulée entre juillet et août 2022, dans les régions de Kayes et Sikasso. Les choix de ces régions ont été faits sur la base du rapport de l'Enquête Modulaire Permanente Auprès des Ménages (EMOP) de l'INSTAT réalisée chaque année, qui affirme l'existence d'une population importante des migrants vivants dans les régions de Kayes et Sikasso.

L'enquête a concerné les principales communes des deux régions (Kayes et Sikasso) où le dynamisme économique (orpaillage, agriculture, commerce, tailleurs, maçons, menuisiers, etc.) attire de nombreux migrants venant des pays voisins du Mali. L'enquête EMOP a aidé dans la sélection des localités de travail en se basant sur le nombre de migrants vivant actuellement dans ces localités.

1. Échantillonnage :

Dans le cadre de cette enquête, la population cible était les « migrants économiques », c'est-à-dire les personnes âgées de 18 ans ou plus nées à l'étranger, résidants au Mali et qui exercent une activité économique. Cette migration de travail est principalement originaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, particulièrement du Burkina Faso, de la Guinée-Conakry, du Niger, du Nigéria, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Sénégal.

Au niveau de chaque commune, avec l'appui des informateurs clés (autorités communales), au maximum cinq villages ou localités où il y a une présence importante de migrants économiques ont été sélectionnés. Au sein de ces villages sélectionnés, un dénombrement exhaustif des ménages a permis d'établir une liste de migrants économiques.

A l'issue du dénombrement, au total **2 921 ménages** abritant des migrants (1 822 à Kayes et 1 099 à Sikasso) ont été dénombrés. La population de migrants économiques abritant les ménages dénombrés des deux régions est estimée à **18 773 migrants**.

Tableau 1: Ménages et migrants dénombrés par région, cercle et commune

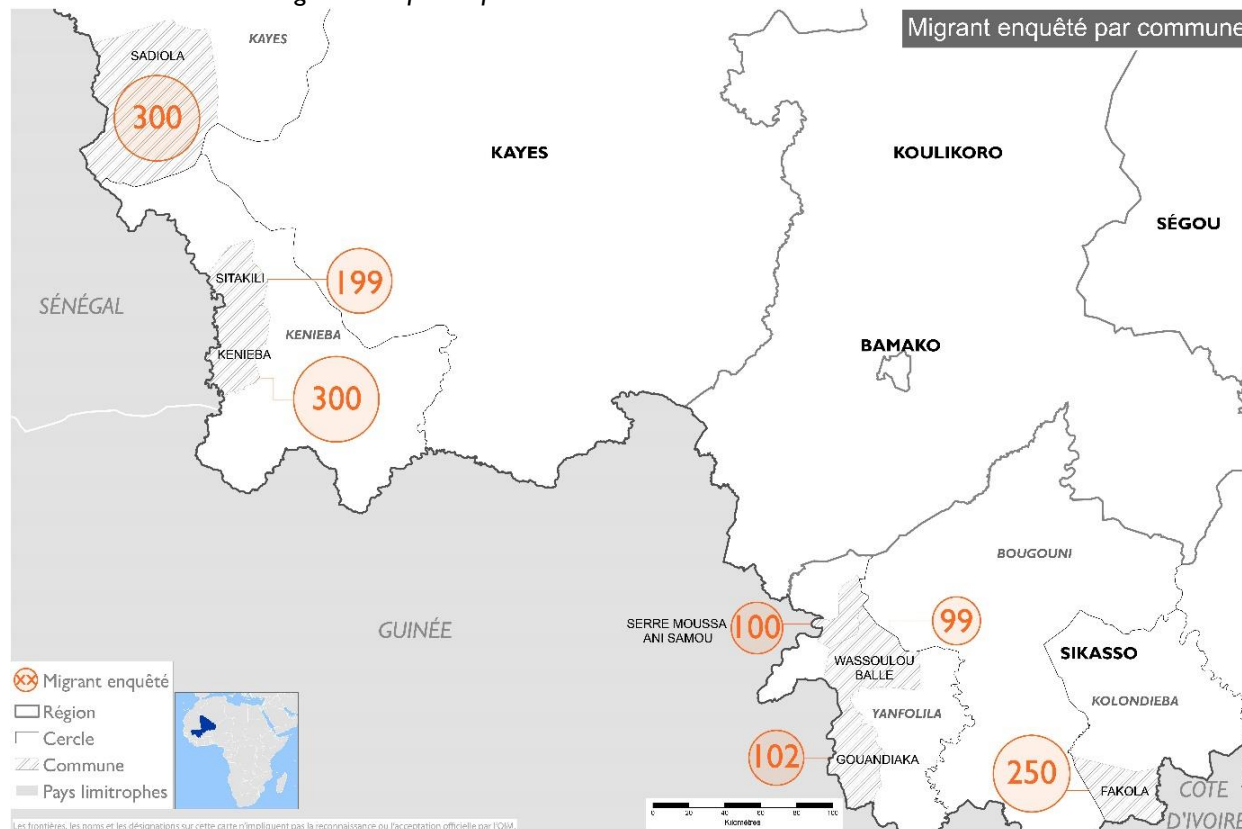
Région	Cercle	Commune	Nombre de ménages dénombrés	Nombre de migrants dénombrés
Kayes	Kayes	Sadiola	630	3 312
	Kenièba	Sitakilly	520	7 222
		Kenièba	672	3 945
Sikasso	Yanfolila	Goudiaka	257	1 338
		Wassolou-Ballé	268	985
		Seremoussa ani Samou	196	1 254
	Kolondiéba	Kolondiéba (COMMUNE DE FAKOLA)	170	400
		Tiongui (COMMUNE DE FAKOLA)	208	317
Total			2921	18 773

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Enfin, un échantillon 1 350 migrants a été tiré aléatoirement et enquêté au sein de la liste des migrants économiques. Ce nombre est obtenu grâce à la formule classique de la détermination de la taille de

l'échantillon tout en tenant compte de l'effet de grappe. Les individus ne sont pas directement appréhendés sans passer par le village, donc la présence d'un plan de sondage complexe d'où le choix de l'effet de grappe (DEFF). La taille de cet échantillon a été répartie proportionnellement à la taille de la population migrante de chacune des communes des régions retenues, c'est-à-dire Kayes et Sikasso.

Carte 1 : Nombre de migrants enquêtés par communes



2. Outils de collecte de données :

Trois outils de collecte des données ont été utilisés pour cette enquête :

- Un **questionnaire auprès d'informateurs clés** qui a permis de localiser et de retenir avec les autorités communales et coutumières une liste des principaux lieux (village, localités) abritant un nombre important de migrants économiques.
- Un **outil de dénombrement** des migrants âgés de 18 ans ou plus qui a permis de dénombrer l'ensemble des ménages des lieux retenus à partir desquels les ménages ayant au moins un migrant économique ont été identifiés. Cette étape a permis de créer une liste exhaustive des migrants économiques habitant dans ces zones.
- Enfin, un **questionnaire individuel** qui a permis de mener une enquête individuelle auprès des migrants économiques sélectionnés aléatoirement sur la base de la liste exhaustive de l'outil de dénombrement.

3. Organisation de la collecte des données

La collecte des données sur le terrain a été réalisée par 24 enquêteurs. Ils ont été recrutés et formés pendant quatre jours par l'équipe de l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) et de

l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'équipe d'enquêteurs était constituée de 5 femmes et 19 hommes. L'opération s'est déroulée entre le 25 juillet et le 12 août 2022.

Tableau 2 : Taille de l'échantillon prévus et enquêtés par commune

Région	Cercle	Commune	Migrants prévus	Migrants enquêtés
Kayes	Kayes	Sadiola	300	300
	Kenièba	Sitakilly	200	199
		Kenièba	300	300
Sikasso	Yanfolila	Goudiaka	100	102
		Wassolou-Ballé	100	99
		Seremoussa ani Samou	100	100
	Kolondiéba	Fakola	250	250
Total			1350	1 350

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

La situation de la collecte des données montre également que le nombre de migrants ciblés au début a pu être atteint. En effet, l'échantillon des 1 350 migrants prévus ont été tous enquêtés avec succès, soit un taux de couverture de 100 pour cent. Ce résultat est valable pour presque toutes les communes. Par ailleurs, il est à noter que les communes de Kolondieba et de Tiongui ont été remplacées par la commune de Fakola dans le cercle de Kolondieba parce que dans cette commune, de nouveaux sites miniers ont vu le jour et ont attiré la plupart des migrants qui se trouvaient à Kolondieba et à Tiongui.

4. Traitement et analyses

Le traitement et l'analyse des données collectées ont été assurés par l'Institut National de la Statistique et l'Organisation Internationale pour les Migrations. Cependant les variables ayant un taux de non-réponse de plus de 10 pour cent ont été exclus de l'analyse.

5. Limitations

L'échantillon des migrants enquêtés au cours de l'opération a été tiré parmi la population des migrants économiques des communes retenues pour l'opération. Cependant, les résultats obtenus ne peuvent être généralisés pour les deux régions ou au niveau national.

Certaines communes abritant d'importants nombre de migrants peuvent être laissées au détriment d'autres par les informateurs clés qui ont facilité l'orientation du choix des différentes communes.

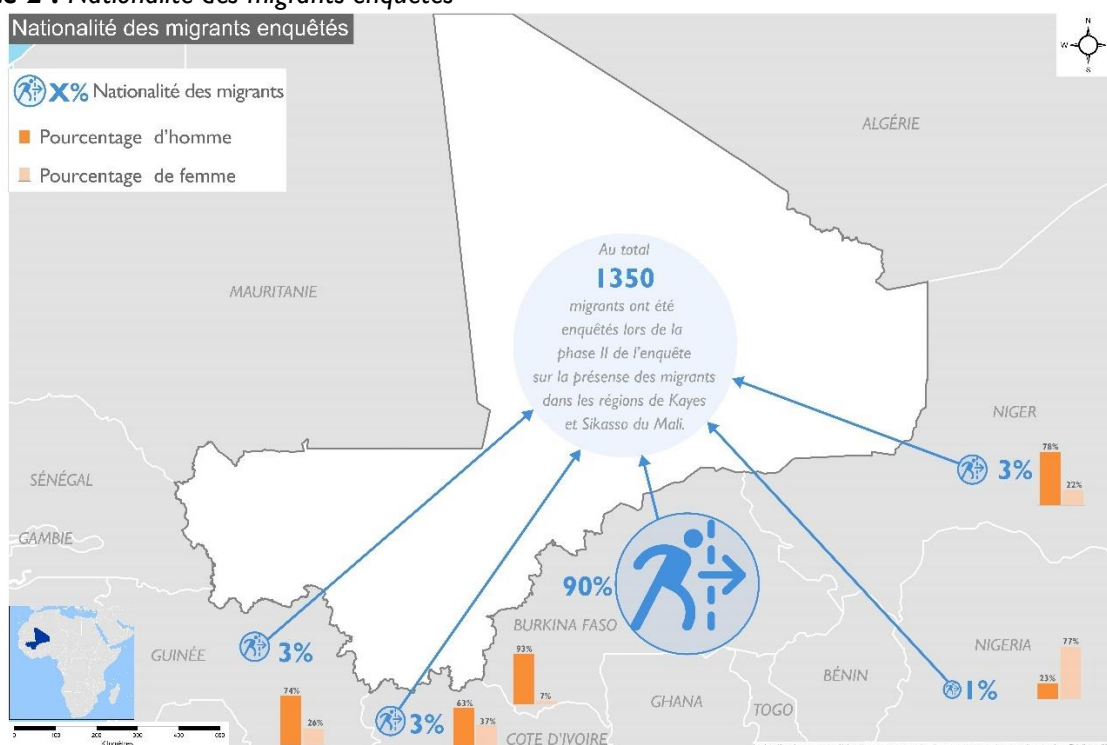
PRINCIPAUX RESULTATS

1. Profil sociodémographique des migrants enquêtés

Dans cette partie, l'accent est mis sur les profils sociodémographiques des migrants enquêtés à savoir : la nationalité, le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'éducation des migrants enquêtés.

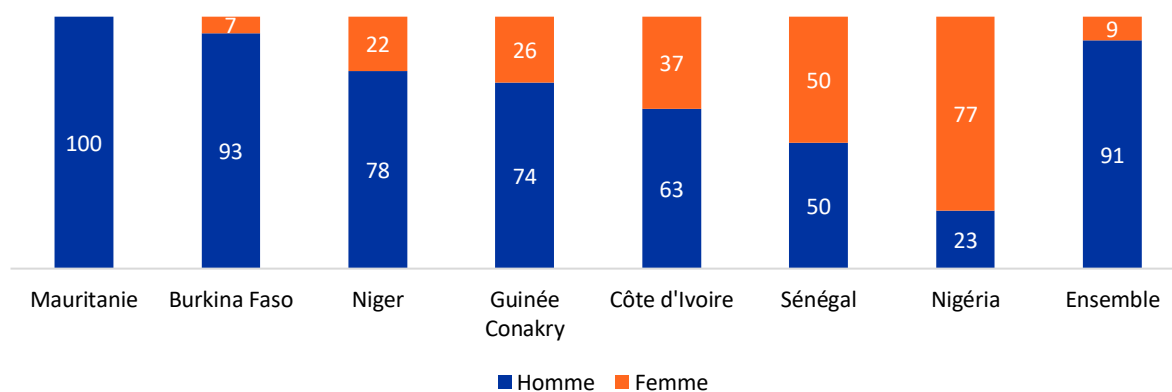
La quasi-totalité (99%) des migrants enquêtés étaient des ressortissants des pays frontaliers du Mali. Dans cet échantillon de migrants, la proportion des Burkinabé était la plus importante (90%) dans les deux régions, par rapport aux autres nationalités enquêtées. Cette représentativité des ressortissants burkinabé témoigne de leur grande mobilité principalement de type saisonnier sur le territoire malien, pour des raisons économiques. Ils se rendent généralement dans les sites d'orpillages au Mali dans les régions de Sikasso et Kayes. Les ressortissants guinéens représentent 3 pour cent au cours de l'enquête. Ceux-ci sont suivis par les Ivoiriens (3%), majoritairement observés dans la région de Sikasso, et les Nigériens (3%). Enfin, les nationalités faiblement représentées dans l'échantillon restent les migrants originaires du Nigéria, du Sénégal et de la Mauritanie.

Carte 2 : Nationalité des migrants enquêtés



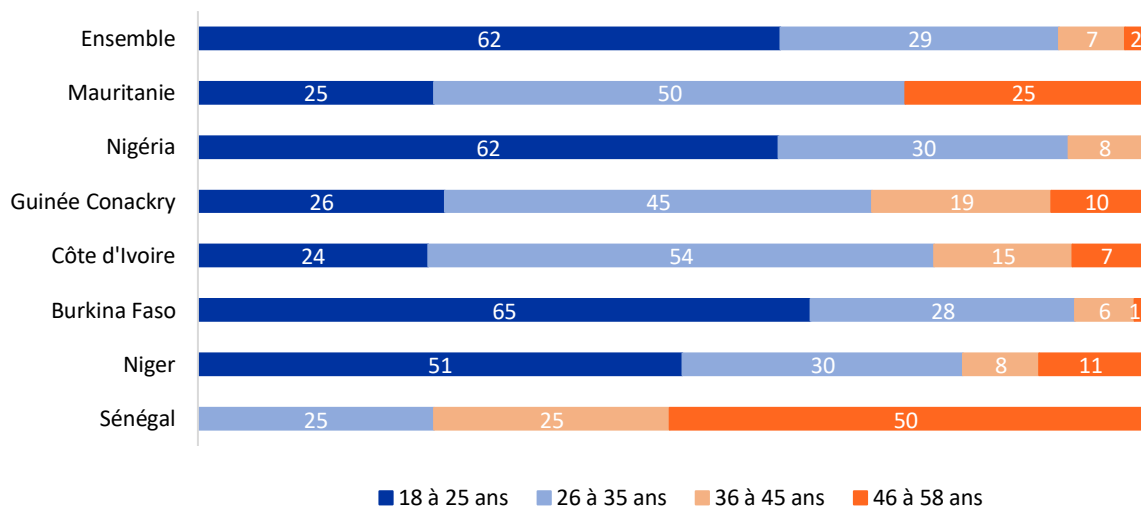
La proportion des hommes migrants est plus élevée que celle des femmes migrantes (91% contre 9%) à l'issue de l'enquête. Malgré le grand écart entre les proportions de migrants et de migrantes au cours de l'évaluation, les pourcentages des femmes sont relativement importantes au sein des nationalités ivoiriennes (37%), guinéennes (26%) et nigériennes (22%). Cet indicateur est plus important chez les migrants de nationalité nigériane dont les femmes sont les plus nombreuses (77%).

Graphique 1: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe



La distribution de l'âge montre que la majorité (62%) des migrants enquêtés lors de cette phase, ont un âge compris entre 18 et 25 ans. La **moyenne d'âge des migrants enquêtés est de 25 ans**. Cette moyenne ne varie pas chez les hommes, tandis que chez les femmes, elle est de 27 ans. Les migrants originaires du Burkina Faso, du Nigéria sont en moyenne jeunes (en moyenne 25 à 26 ans). Les Nigériens, les Guinéens, les Ivoiriens et les Mauritanien ont en moyenne un âge compris entre 29 à 32 ans. Les Sénégalais sont en moyenne les plus âgés (43 ans en moyenne) malgré leur faible proportion dans l'échantillon enquêtés.

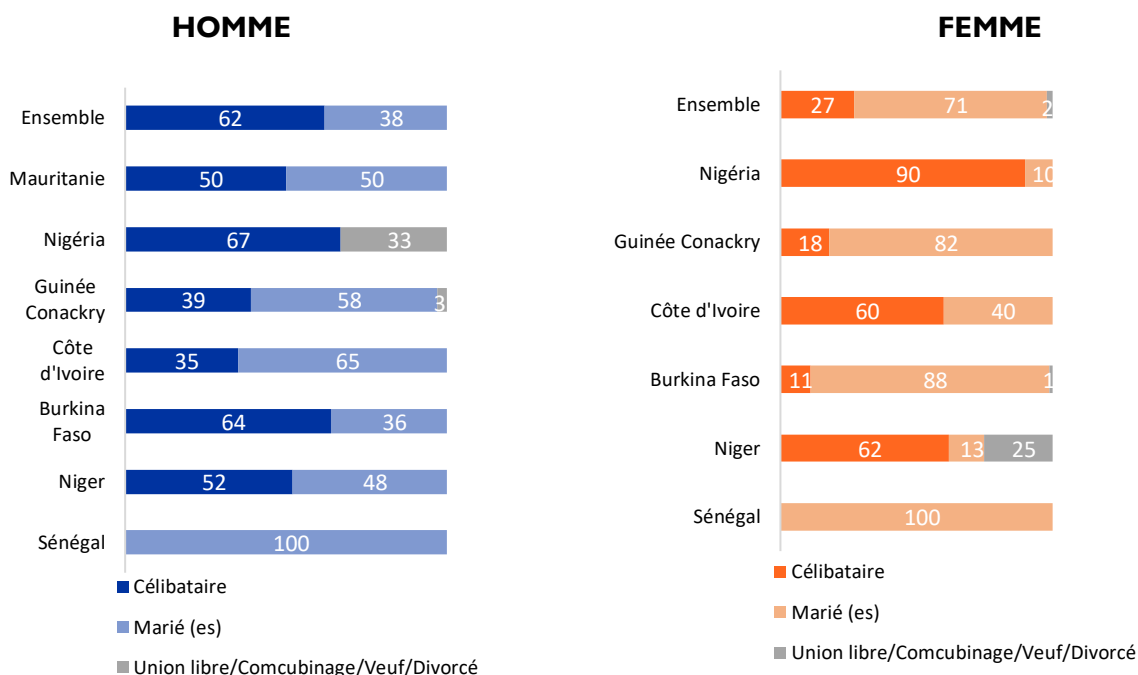
Graphique 2: Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge



Par rapport au statut matrimonial des migrants enquêtés, un peu plus de la moitié (59%) ont déclaré être célibataires. Les mariés représentaient 41 pour cent de l'échantillon enquêté. La répartition du statut matrimonial diffère en fonction du sexe. Chez les hommes, les migrants célibataires ont été plus représentatifs (62%). Tandis que chez les femmes, la grande partie (71%) était mariée au moment de la collecte.

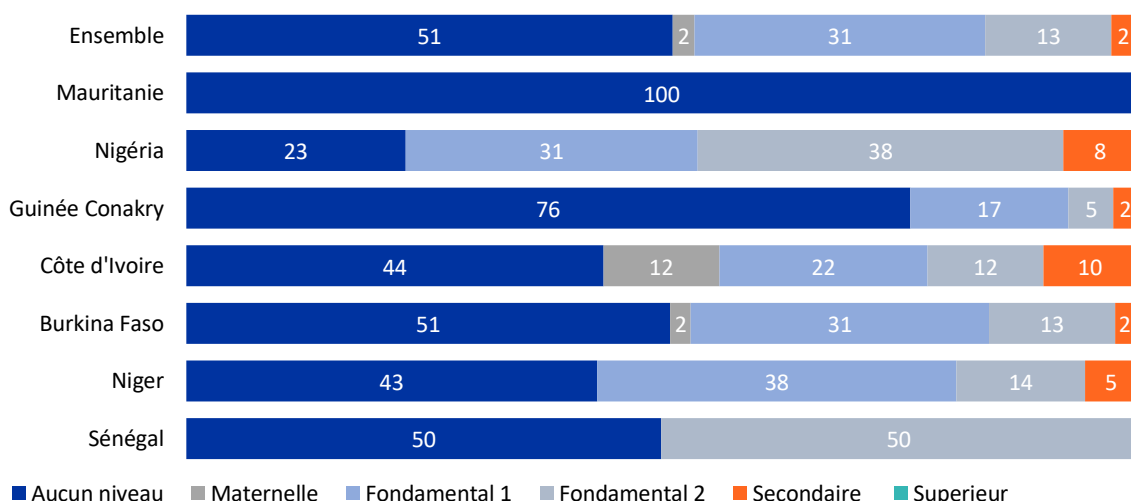
Selon la nationalité des migrants, les célibataires ont dominé parmi les ressortissants du Nigéria (85%), du Burkina Faso (60%) et du Niger (54%).

Graphique 3: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial



La moitié des migrants enquêtés n'avaient aucun niveau d'éducation (51%). Près d'un tiers (31%) ont affirmé avoir atteint un niveau fondamental 1 (niveau d'éducation primaire) sur l'ensemble des migrants interrogés. Les migrants ayant un niveau fondamental 2 représentaient 13 pour cent. Une faible proportion (3%) des migrants interrogés ont affirmé avoir atteint le niveau secondaire ou supérieur. Par ailleurs, les migrants de nationalité mauritanienne (100%), Guinéenne (76%), Burkinabé (51%), Ivoirienne (44%) et Nigérienne (43%) sont pour la plupart sans niveau d'instruction. Les migrants ayant un niveau fondamental 2 sont nombreux chez les ressortissants Sénégalais (50%) et Nigériens (38%).

Graphique 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation



2. MOBILITÉ DES MIGRANTS ENQUÊTÉS

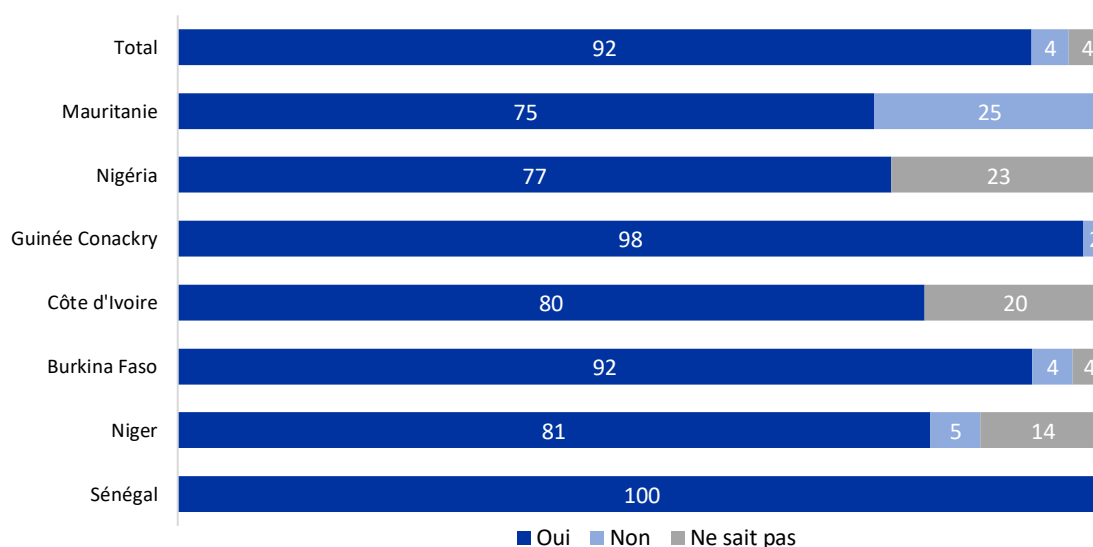
Cette partie porte sur la durée de résidence des migrants au Mali, les raisons de migration, le choix du pays de destination, l'organisation du voyage, les intentions de quitter le pays d'accueil et du retour dans le pays d'origine.

2.1. Parcours migratoire, modalités de voyage et intentions des migrants

Plus du tiers des migrants (35%) résidaient au Mali depuis plus de douze mois ; 27 pour cent ont fait entre six et douze mois et seulement moins de 2 pour cent étaient arrivés au Mali depuis moins de deux semaines. L'analyse montre que les migrants qui résidaient au Mali depuis plus de 12 mois étaient plus nombreux chez les Sénégalais (75%), les Nigériens (59%), les Mauritanien (50%), les Guinéens (48%) et les Burkinabés (35%).

La grande majorité des migrants interrogés (92%) ont indiqué avoir choisi le Mali comme pays de destination finale avant leur départ et ce quel que soit la nationalité. Toutefois, l'analyse montre qu'une proportion toute aussi importante de migrants mauritaniens (25%) a affirmé que le Mali n'était pas le pays de destination choisi avant le départ.

Graphique 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination



L'impact économique de la crise sanitaire du COVID 19 dans certains pays et la situation sécuritaire dégradante dans certaines localités, sont autant de facteurs poussant certains migrants à aller à la recherche d'emploi et de meilleures opportunités économiques en dehors de leur zone d'origine. Les zones minières du Mali frontalières avec certains pays voisins attirent une importante proportion de migrants saisonniers. En effet, presque neuf migrants enquêtés sur dix (89%) ont affirmé être venus au Mali pour des raisons économiques. Ensuite, les raisons d'exercer le commerce (4%), la présence des membres de la famille (3%) et la facilité d'accès aux procédures de demande d'asile (2%) ont été évoquées par les migrants pour justifier leur présence au Mali. Ces mêmes motifs de départ ont été déclarés aussi bien par les hommes et par les femmes.

Les raisons liées à la recherche d'emploi et d'opportunité économique étaient majoritairement choisies par toutes les nationalités observées, sauf les mauritaniens, qui dans leur majorité ont indiqué des raisons commerciales.

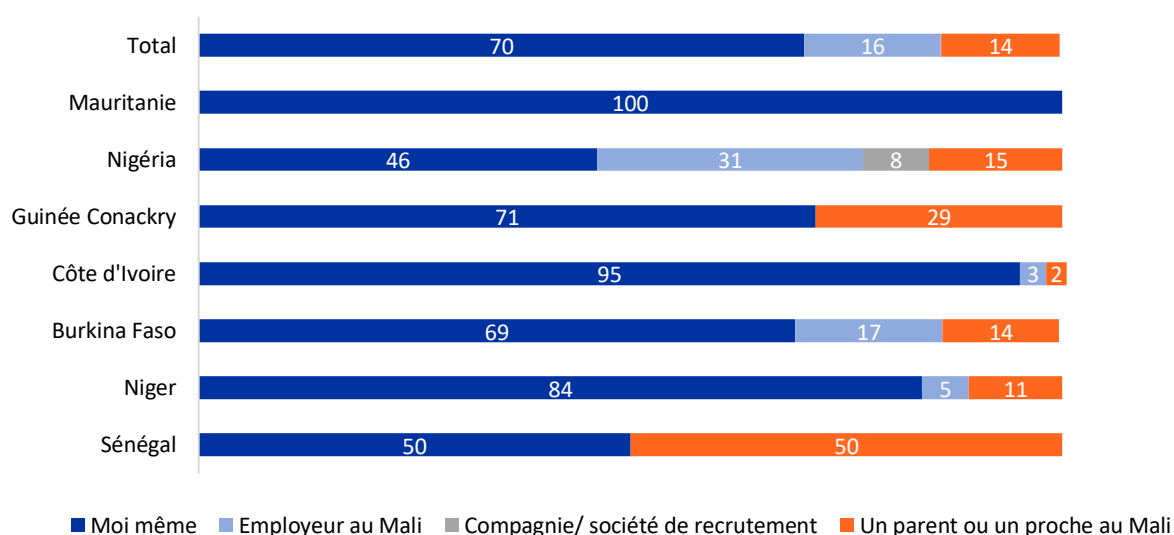
En outre, certaines raisons principales telles que la présence des membres de la famille ou de compatriotes ont été évoquées par les ressortissants du Sénégal (25%) et de la Guinée (12%).

Par ailleurs, 2 pour cent des burkinabés et des Guinéens ont affirmé avoir choisi le Mali pour la facilité d'accès à la procédure de demande d'asile politique.

La majorité des migrants interrogés (62%) ont affirmé avoir voyagé seuls pour venir au Mali et ce quel que soit le sexe. Selon la nationalité, les Sénégalais et les Nigériens étaient les nationalités ayant majoritairement voyagé en groupe, soient respectivement (75%) et (62%). Les hommes ont voyagé seuls quel que soit la nationalité sauf chez les migrants provenant du Nigéria et du Sénégal. En revanche, chez les femmes migrantes, celles qui ont voyagé seules sont essentiellement originaires du Niger (100%), de la Côte d'Ivoire (80%) et de la Guinée Conakry (54%).

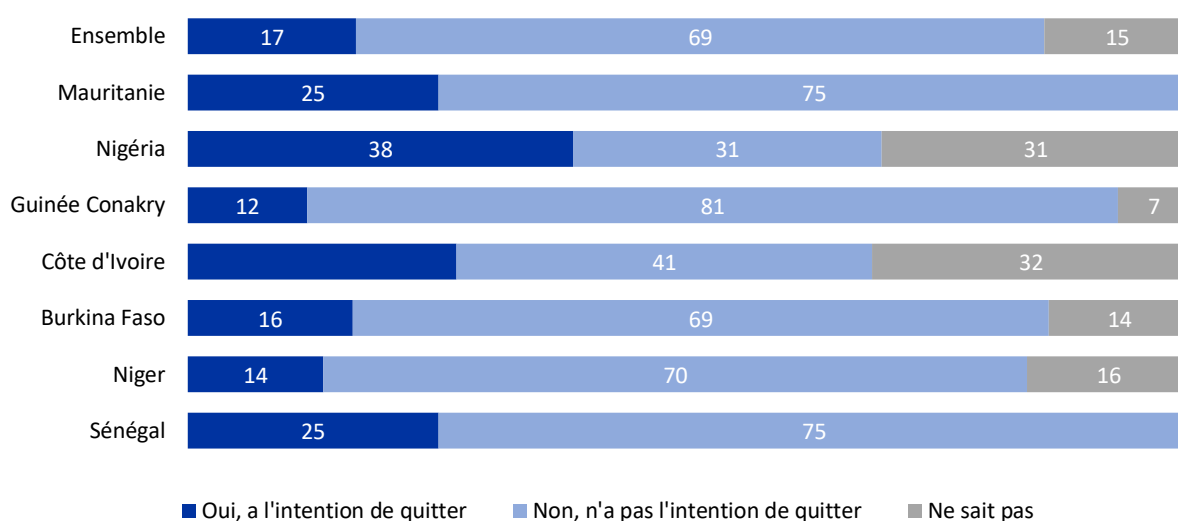
La plupart des migrants interrogés (70%) ont déclaré qu'ils ont eux-mêmes organisé leur voyage pour venir au Mali. Aussi, l'analyse montre que le voyage de plus d'un migrant sur dix (16%) a été organisé par son employeur. Les nationalités concernées par cette dernière modalité étaient les Nigériens (31%) et les Burkinabé (17%). Chez les migrants burkinabé, l'organisation du voyage par un employeur au Mali est particulièrement observée chez les hommes. Quant aux Nigériens, les hommes et les femmes migrants étaient les deux concernés par l'organisation de voyage par un employeur au Mali. Les migrants nigériens étaient les seuls (8%) dont les voyages ont été organisés par une compagnie ou société de recrutement. En outre, chez les femmes migrantes, les modalités liées à l'organisation du voyage des migrants varient selon la nationalité de celles-ci.

Graphique 6 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le responsable de l'organisation du voyage



La proportion des migrants voulant quitter les localités où ils résidaient dans les 12 prochains mois représentaient 17 pour cent. Parmi tous les ressortissants sauf ceux du Nigéria, la majorité a affirmé vouloir rester dans leurs lieux de résidence.

Graphique 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois



Parmi les migrants envisageant de quitter le Mali dans les 12 prochains mois, une grande proportion (82%) envisageaient de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Les migrants qui veulent poursuivre leurs parcours migratoires en allant dans d'autres pays représentent 4 pour cent et la proportion de ceux qui ont l'intention de rester au Mali mais dans d'autres localités est de 12 pour cent. Les ressortissants ayant l'intention de quitter dans les 12 prochains mois de l'enquête ont, dans leur grande majorité exprimé leur intention de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Ceci montre le caractère de la saisonnalité des mouvements vers les sites d'orpaillage au Mali. Cependant, il y a une proportion non négligeable de Guinéens (40%), de Burkinabé (13%) et d'Ivoiriens (9%) qui voulaient rester au Mali mais en allant dans d'autres localités, ce qui pourrait être assimilé à une mobilité de migrants saisonniers entre les localités où se pratique l'orpaillage traditionnel au Mali.

Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs

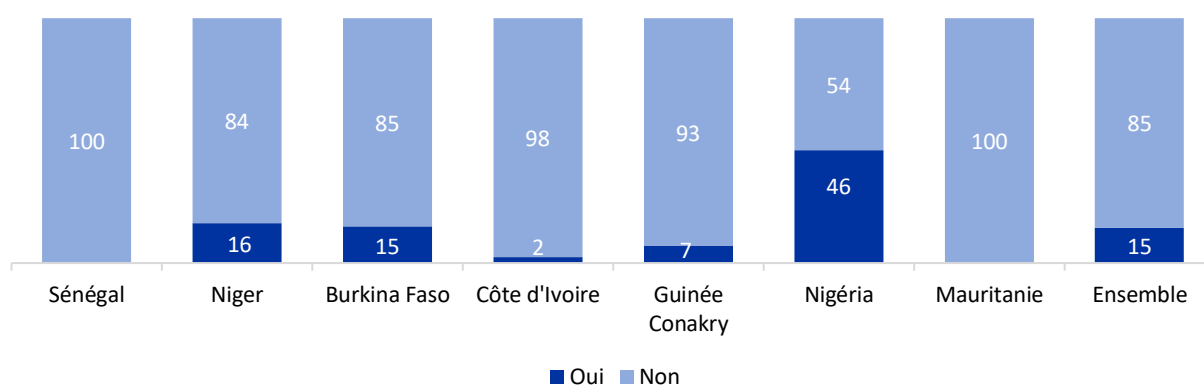
Nationalité	Retour vers le pays de résidence	Non, ailleurs au Mali	Non, ailleurs dans la région (Afrique de l'Ouest et du Centre)	Non, ailleurs dans une autre région (Afrique de l'Est, du Nord, Europe, etc.)	NSP	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Sénégal	100	0	0	0	0	100
Niger	100	0	0	0	0	100
Burkina Faso	82	13	3	1	1	100
Côte d'Ivoire	73	9	0	9	9	100
Guinée Conakry	60	40	0	0	0	100
Nigéria	100	0	0	0	0	100
Mauritanie	100	0	0	0	0	100
Ensemble	82	12	3	1	1	100

2.2 Financement du voyage

La majorité des migrants (85%) ont affirmé n'avoir contracté aucune dette pour leur voyage. En revanche, une proportion de 15 pour cent des migrants ont affirmé qu'ils se sont endettés pour financer leur voyage. Parmi ces migrants qui sont un peu plus concernés par cette situation d'endettement pour le financement du voyage figurent les Nigériens (46%), les Nigériens (16%), les Burkinabé (15%) et les Guinéens (7%). Selon le sexe, les migrants ayant contracté des dettes pour le voyage étaient plus représentés chez les hommes (15%) que chez les femmes (5%).

Les principaux types de remboursement attendu des dettes contractées par les migrants était de l'argent (76%) et du travail (22%). Ce dernier type de remboursement concerne uniquement les migrants de nationalité burkinabé.

Graphique 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%)



3. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES

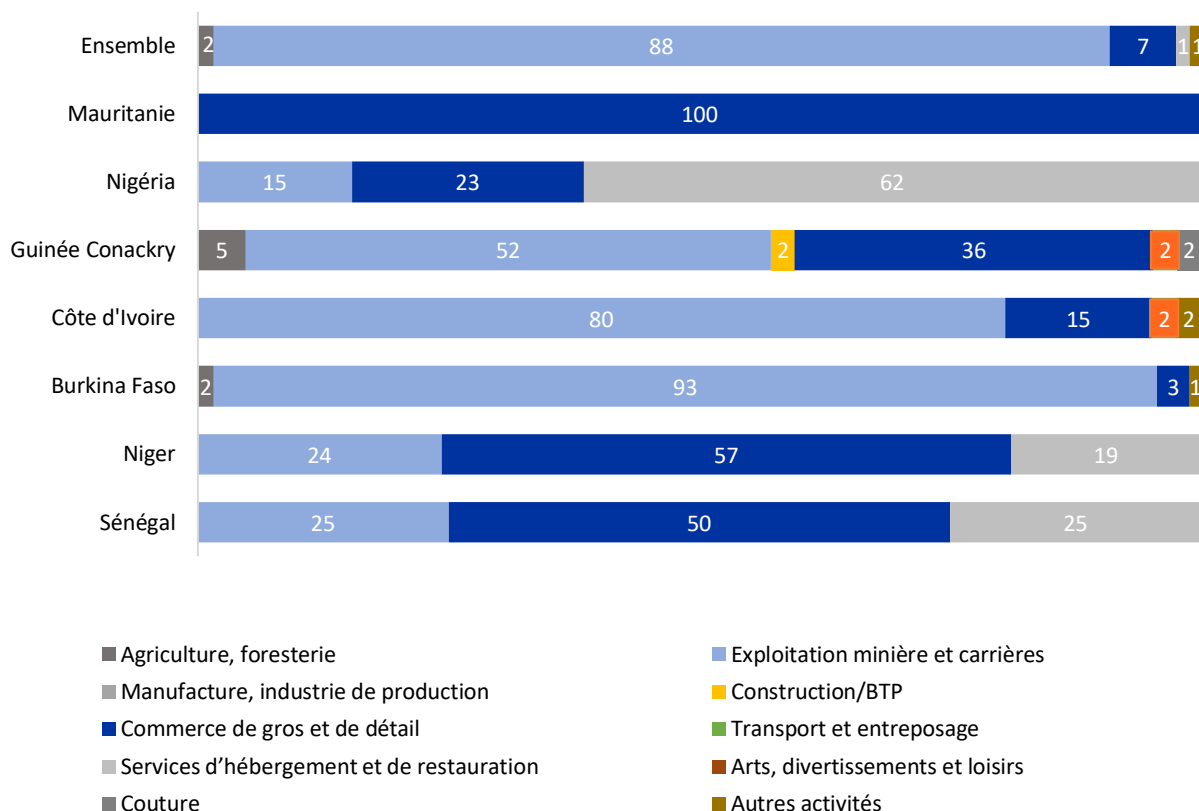
3.1. Activités économiques et situation professionnelle des migrants

De l'avis de la majorité des migrants interrogés, l'exploitation minière (88%) et le commerce (7%) étaient les principales branches d'activités exercées par les migrants. Dans les zones couvertes par cette enquête, les migrants de nationalité burkinabé (93%), ivoirienne (80%) et guinéenne (52%) étaient les plus nombreux à travailler dans le secteur des mines.

Les activités de commerce attirent plus les Mauritanien (100%), les Nigériens (57%) et les Sénégalais (50%). Le service d'hébergement et de restauration est une branche d'activité occupée en majorité par les Nigériens (62%). Quant à la couture, elle est exercée principalement par les Guinéens. Cette répartition des nationalités varie en fonction des zones géographiques couvertes pendant de l'enquête.

Dans la région de Sikasso, les migrants de nationalité sénégalaise travaillaient tous dans les services d'hébergement et de restauration tandis qu'à Kayes le commerce (67%) et l'exploitation minière (34%) étaient leurs principales activités. Les Guinéens enquêtés à Sikasso évoluaient dans les secteurs de l'exploitation minière (71%) et du commerce (29%) tandis qu'à Kayes, le commerce, l'exploitation minière, l'agriculture étaient leurs branches d'activités. Les Nigériens enquêtés à Kayes travaillaient dans le secteur du commerce (56%) et d'hébergement et de restauration (44%). En revanche, à Sikasso, le commerce (57%) et l'exploitation minière (43%) étaient les activités exercées par les Nigériens.

Graphique 9 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité



Les données du tableau 4 montrent que plus de quatre migrants enquêtés sur dix (45%) étaient des employés et 44 pour cent étaient des travailleurs indépendants. Les migrants venant du Nigéria et du Burkina Faso qui étaient des employés au moment de l'enquête représentaient respectivement 77 pour cent et 47 pour cent. Cependant, les migrants venant du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry et du Niger étaient principalement des travailleurs indépendants au moment de l'interview. Les hommes étaient un peu plus nombreux (47%) à déclarer être des employés tandis que les femmes étaient majoritairement des travailleuses indépendantes (57%).

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l'occupation

Nationalité	Homme			Femme			Ensemble			Total
	Patron (e)/Employeur (se)	Employé(e)	Travailleur indépendant	Patron (e)/Employeur (se)	Employé(e)	Travailleur indépendant	Patron (e)/Employeur (se)	Employé(e)	Travailleur indépendant	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	50	0	50	0	0	100	25	0	75	100
Niger	14	31	55	37	50	13	19	35	46	100
Burkina Faso	11	48	41	9	33	57	11	47	42	100
Côte d'Ivoire	4	23	73	13	13	74	7	20	73	100
Guinée Conakry	16	29	55	9	9	82	14	24	62	100
Nigéria	0	100	0	0	70	30	0	77	23	100
Mauritanie	25	25	50	0	0	0	25	25	50	100
Total	11	47	42	10	24	57	11	45	44	100

Le revenu mensuel moyen de l'ensemble des migrants enquêtés est estimé à 201 000 FCFA. Selon la région, les migrants économiques enquêtés dans les localités à Kayes avaient un revenu mensuel estimé à 223 000 FCFA, tandis que ceux de Sikasso gagnaient moins, en moyenne 170 000 FCFA par mois. Selon le sexe, les femmes migrantes avaient un revenu mensuel supérieur à celui des hommes (212 000 FCFA contre 200 000 FCFA). Cette répartition du revenu selon le sexe est respectée dans les deux régions de l'enquête à savoir à Kayes (231 000 FCFA pour les femmes contre 222 000 FCFA pour les hommes) et à Sikasso (194 000 FCFA pour les femmes contre 166 000 FCFA pour les hommes). L'analyse selon la nationalité montre que les Sénégalais, les Guinéens, les Nigériens ont un revenu mensuel plus important que les autres nationalités. Le commerce, les services d'hébergement et le transport et entreposage étaient les secteurs d'activités dans lesquelles le revenu moyen mensuel était important.

Tableau 5 : Répartition des migrants par nationalité selon le sexe et revenu moyen mensuel

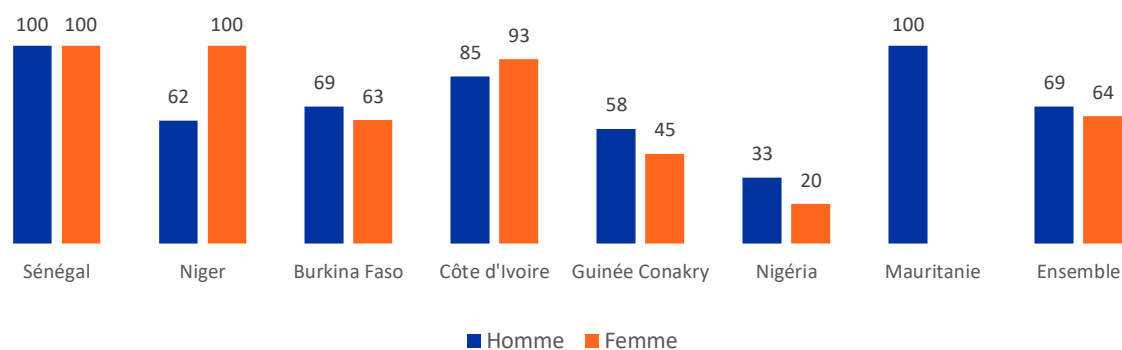
Nationalité	Homme	Femme	Total
	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (CFA/mois) ?	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (CFA/mois) ?	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (CFA/mois) ?
	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Sénégal	370 000	675 000	300 000
Niger	246 000	553 000	313 000
Burkina Faso	187 000	202 000	188 000
Côte d'Ivoire	172 000	134 000	158 000
Guinée Conakry	439 000	191 000	374 000
Nigéria	31 000	65 000	57 000
Mauritanie	250 000		250 000
Ensemble	200 000	212 000	201 000

3.2. Transfert de fonds

Un peu plus de 6 migrants sur dix (69%) affirmaient envoyer de l'argent à leurs ménages d'origine. Ce pourcentage est le même pour les hommes (69%) et pour les femmes (64%). L'analyse selon la nationalité indique que tous les migrants de nationalité sénégalaise et mauritanienne avaient affirmé

envoyer de l'argent dans leur pays d'origine. Cependant, les migrantes sénégalaises, nigériennes et ivoiriennes avaient en grande majorité fait des transferts d'argent dans leur pays d'origine. Les Nigériennes et les Guinéennes étaient les plus nombreuses à n'avoir pas effectué de transferts d'argent dans leurs pays d'origine.

Graphique 10 : Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds



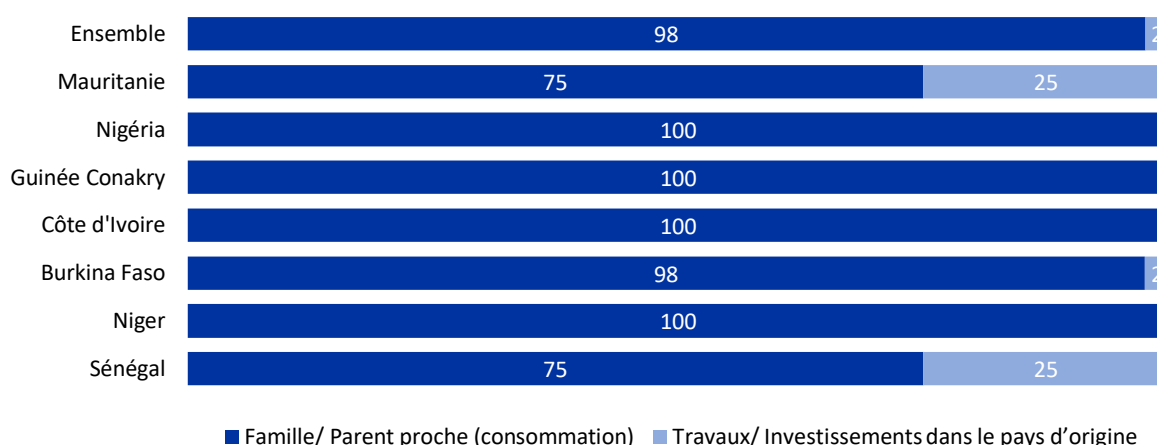
Les transferts monétaires effectués par les migrants à leurs ménages d'origine se font généralement de façon occasionnelle (80%) et mensuelle (17%) et ce quel que soit la nationalité. Par ailleurs, parmi les migrants mauritaniens, une proportion non négligeable (25%) envoie de l'argent à leurs ménages d'origine hebdomadairement.

Tableau 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la fréquence de transfert de fonds

	Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle	Annuelle	Occasionnelle	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%
Sénégal	0	0	0	0	0	0	100	100
Niger	0	4	42	0	0	0	54	100
Burkina Faso	0	2	15	1	0	1	81	100
Côte d'Ivoire	0	0	33	0	0	0	67	100
Guinée Conakry	0	0	26	4	0	0	70	100
Nigéria	0	0	0	0	0	0	100	100
Mauritanie	0	25	25	0	0	0	50	100
Total	0	2	17	1	0	0	80	100

Une grande partie de l'argent envoyée par les migrants étaient utilisée pour faire face aux besoins de leurs ménages d'origine. En effet, la grande majorité des migrants (98%) envoyaient de l'argent dans leurs pays d'origine pour les dépenses de consommation des ménages. En revanche, très peu d'entre eux envoyaient de l'argent pour les travaux d'investissement dans leurs pays d'origine excepté les Sénégalais et les Mauritaniens. Parmi les migrants qui font des transferts monétaires dans leurs pays d'origines, 5 migrants sur 10 (51%) envoyaient un montant inférieur à 50 000 FCFA et 3 migrants sur 10 transféraient un montant compris entre 50 000 FCFA à 100 000 FCFA. Seulement 2 migrants sur 10 envoyaient un montant supérieur à 100 000 FCFA.

Graphique 11: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la dépendance de leur famille des transferts des fonds



4. VULNERABILITES, RISQUES D'EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS

Les migrants, dans l'espoir de trouver des conditions de vie meilleure, sont parfois exposés à toutes formes d'abus liées souvent à des horaires de travail excessifs sans repos, de faible rémunération, de la rétention de salaires, des formes de violence physique, de la maltraitance, etc.

Dans le cadre de cette enquête, il est question d'avoir des informations sur les conditions de travail des migrants, ainsi que sur les différentes formes d'abus et d'exploitation auxquels ils sont exposés, dans les zones d'attraction économiques au Mali. Les informations de cette partie permettent juste d'avoir une meilleure compréhension et un aperçu général sur la situation de la vulnérabilité et de traite des migrants dans les différentes localités couvertes par l'enquête. Les résultats ne peuvent être ni généralisées ni extrapolées pour tout le Mali.

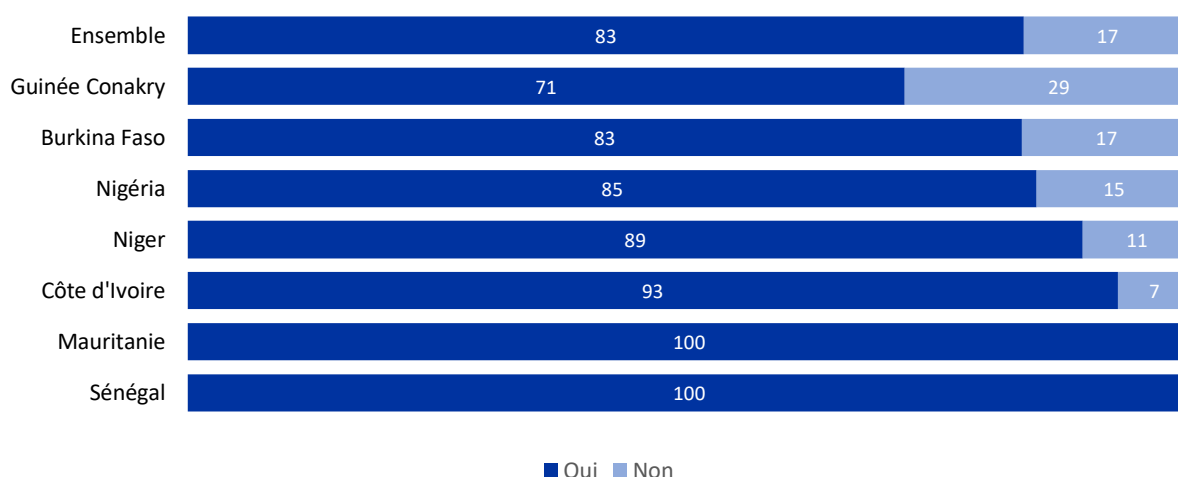
Les migrants dans le pays d'accueil doivent être protégés et bénéficier d'un certain nombre de droits comme les nationaux. Ainsi, leur protection est nécessaire pour qu'ils puissent travailler dans de meilleures conditions et vivre mieux.

4.1. Conditions de travail des migrants

La confiscation du document de voyage des migrants, la liberté de mobilité, le temps de repos et la situation de rémunération des migrants dans le lieu de travail, sont des éléments d'information de proxy permettant d'avoir un aperçu sur leurs conditions de travail.

Les données du graphique 12 montrent que 83 pour cent des migrants enquêtés disposaient d'un document d'identification, alors que 17 pour cent d'entre eux n'en disposaient pas. Cependant, chez certains ressortissants, il existe une proportion non négligeable de personnes ne disposant pas de documents d'identification. Il s'agit des Guinéens (29%), des Burkinabé (17%), des Nigériens (15%) et des Nigériens (11%).

Graphique 12: Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification



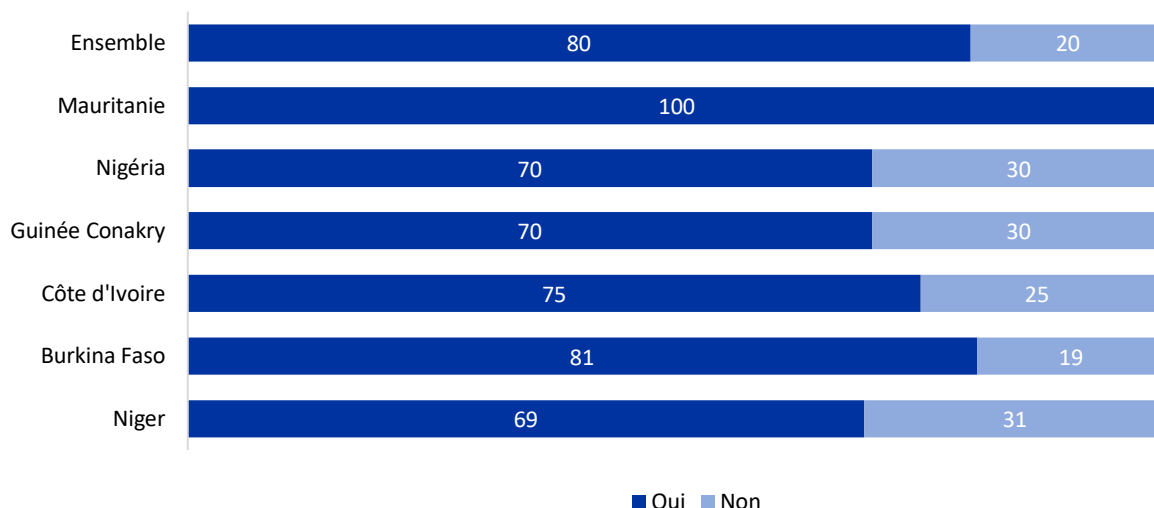
Les principales raisons pour lesquelles certains migrants ne possèdent pas de documents d'identification s'expliquent par le fait qu'ils n'en ont jamais eu ou ces documents ont été perdus, ou pour d'autres raisons non spécifiées. En effet, parmi les migrants ayant affirmé ne pas détenir de documents d'identification, 54 pour cent ne l'ont jamais eu et 38 pour cent l'ont perdu. Les principales nationalités qui sont concernées par cette situation étaient les Ivoiriens (67% jamais eu ; 33% perdu), Burkinabés (56% jamais eu ; 36% perdu), respectivement. Par ailleurs dans la population des migrants n'ayant pas de document d'identification, tous les Nigériens (100%) ont affirmé qu'ils n'ont jamais eu de document d'identification et les migrants qui ont perdu leurs documents étaient plus nombreux chez les Nigériens (100%) et les Guinéens.

Tableau 7 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la raison de la non-possession de document d'identification

Nationalité	Voler	Perdu	Retenu par l'employeur	Retenu par le passeur	Jamais eu de document d'identité	Autre	Total
	%	%	%	%	%	%	%
Niger	0	100	0	0	0	0	100
Burkina Faso	2	36	2	0	56	4	100
Côte d'Ivoire	0	33	0	0	67	0	100
Guinée Conakry	8	67	0	0	25	0	100
Nigéria	0	0	0	0	100	0	100
Mauritanie	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	2	38	2	0	54	4	100

En ce qui concerne la situation contractuelle des migrants en activités économique, dans la population des migrants employés interrogés, la majorité (80%) ont affirmé qu'ils disposent de contrat de travail. Contre 20 pour cent qui n'en possèdent pas. Dans cette situation d'absence de contrat, les femmes sont plus affectées que les hommes. En effet, 5 femmes sur dix (50%) disent qu'elles n'ont pas de contrat de travail contre 2 hommes migrants sur dix interrogés. L'analyse selon la nationalité montre une proportion non négligeable de migrants nigériens (31%), guinéens (30%), nigériens (30%), ivoiriens (25%) et burkinabé (20%) qui ont affirmé n'avoir pas de contrat de travail avec leurs employeurs.

Graphique 13: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la possession d'un contrat de travail



Parmi les migrants employés interrogés, la grande majorité (88%) ont affirmé ne pas être obligés de travailler dans les lieux où ils se trouvaient et ce quel que soit le sexe. Cependant, il y a une proportion non négligeable (12%) de migrants employés ayant affirmé être forcés de travailler pour leurs employeurs. Il s'agit principalement des Nigériens (43% des hommes et 57% de femmes), des Nigériens (100% des hommes), des Burkinabé (100% des hommes) et des Ivoiriens (100% des hommes). Dans la proportion des migrants obligés de travailler, 72 pour cent logeaient chez leur employeur. La proportion est de 100 pour cent chez les femmes migrantes et 70 pour cent chez les hommes. Ce type d'abus a été observé dans les communes de Sadiola, de Sitakilly, de Kéniéba, de Gouadiaka, de Wassoulou-Ballé et de Seremoussa ani Samou.

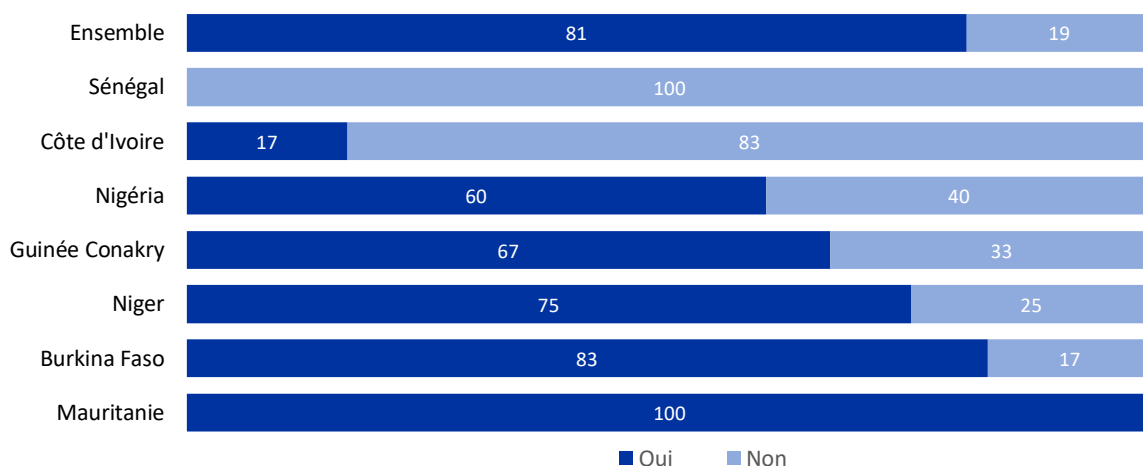
Les migrants dans leur grande majorité (96%) ont affirmé qu'ils ont du temps de repos et ce quels que soient le sexe et la nationalité, contre 4 pour cent d'entre eux qui n'en disposaient pas. Cependant, dans les communes de Gouadiaka (12%), de Wassoulou-Ballé (9%) et Seremoussa ani Samou (8%) situées dans la région de Sikasso, un certain nombre de migrants non négligeable disent qu'ils n'ont pas de temps de repos dans leurs lieux de travail. En outre, l'analyse montre que des femmes migrantes à Gouadiaka ne bénéficient pas également de temps de repos (17%).

Le fait de travailler au-delà des heures normales sans rémunération est une forme d'exploitation des migrants, souvent sans papiers. Les analyses montrent qu'un peu plus de deux migrants sur dix (22%) ont affirmé travailler de façon excessive, c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Une proportion d'hommes non moins importante (24%) et de femmes (8%) travaillaient dans ces conditions. Cette situation a été plus notée dans les communes de Sitakilly (36%), de Gouadiaka (36%), de Seremoussa ani Samou (30%), Kenieba (27%), de Wassoulou Ballé (24%) et de Sadiola (18%) où respectivement la proportion de migrants ayant un temps de travail excessif est plus importante.

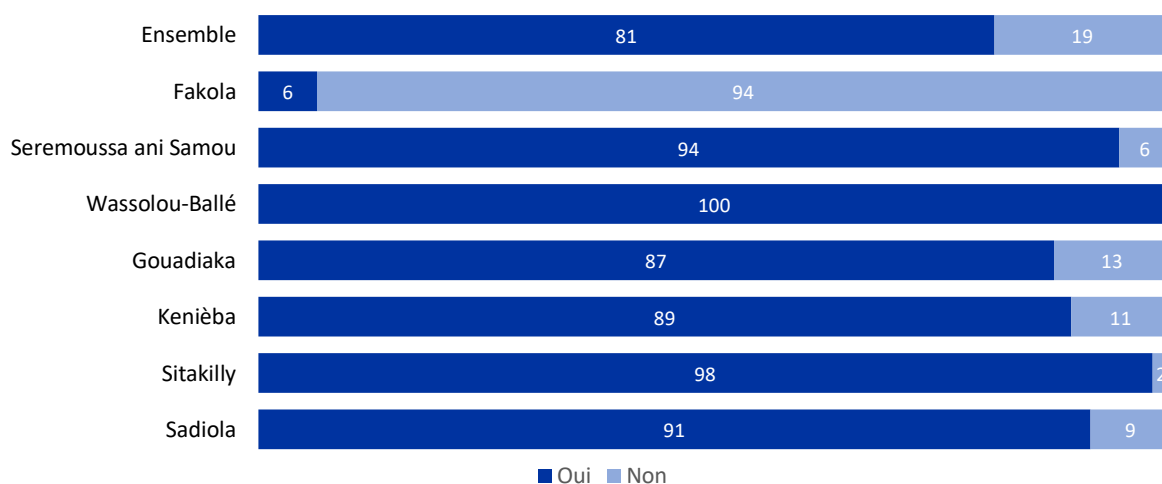
Un peu plus de huit migrants sur dix (81%) sont rétribués conformément aux termes du contrat entre eux et leurs employeurs. Cependant, ils étaient 19 pour cent de migrants à affirmer ne recevoir aucune forme de rémunération escomptée. Les problèmes liés à la rémunération ont été particulièrement évoqués chez les migrants ivoiriens (83%), nigériens (40%), guinéens (33%), nigériens (25%) et burkinabé (17%).

En outre, l'analyse indique que les communes où il y a une proportion non négligeable de migrants ne recevant pas de rémunération étaient celles de Fakola (94%), de Goudiaka (13%), de Kéniéba (11%) et de Sadiola (9%). La forte proportion des migrants ne recevant pas de rémunération escomptée dans la commune de Fakola, pourrait être due au fait que la majorité (76%) des migrants enquêtés dans cette commune étaient des travailleurs indépendants.

Graphique 14 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon leur rémunération conformément aux termes du contrat



Graphique 15 : Répartition (%) de migrants par communes selon la rémunération conformément aux termes du contrat



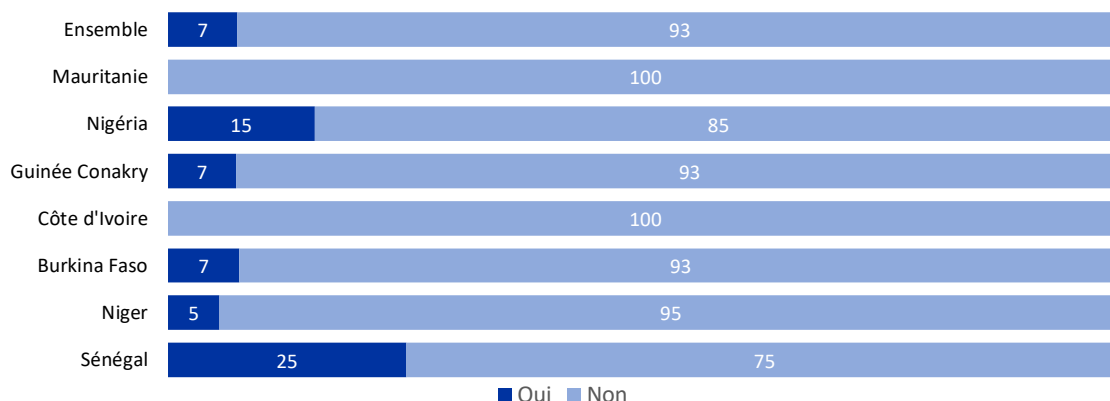
4.2. Violences et discrimination subis par les migrants

L'enquête révèle que 7 pour cent des migrants interrogés ont subi des cas violences (sexuelle, physique ou psychique). Cet acte de violence et de discrimination a été plus important chez les hommes (91%) que chez les femmes (9%). Parmi les différentes nationalités enquêtées, les Sénégalais (25%), les

Nigériens (15%), les Guinéens (7%), les Burkinabés (7%) et les Nigériens (5%) ont été un peu plus concernés par des cas de violence.

Selon les zones d'enquête, dans les communes de Goudiaka dans la région de **Sikasso**, 13 pour cent (69% d'hommes et 31% de femmes) des migrants enquêtés ont déclaré avoir subi des formes de violences sexuelle, physique ou psychique. En outre, dans les communes de Kenieba (12%), de Seremoussa ani samou (10%), Wassoulou Ballé (8%) et Sadiola (8%), des migrants, principalement des hommes, ont été affectés par des actes de violence.

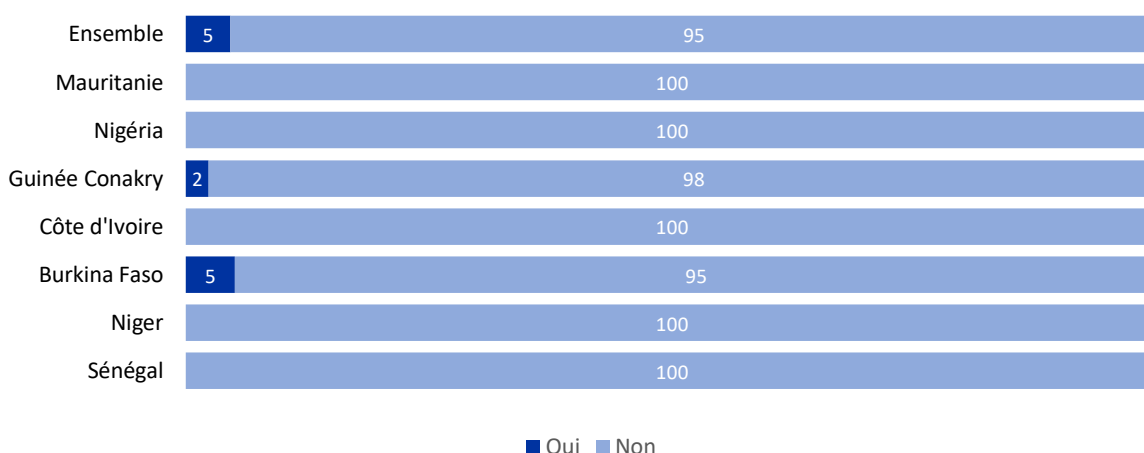
Graphique 16 : Répartition (%) de migrants par nationalité ayant subi des cas de violences



Cinq pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir été victimes de discrimination, depuis qu'ils résident au Mali. Cette proportion représentait 5 pour cent chez les hommes et 1 pour cent chez les femmes. En outre, 5 pour cent de Burkinabé ont affirmé être victimes de discrimination.

L'analyse selon la commune d'étude indique que les communes de Kénieba (10%) et de Sadiola (7%) ont enregistré une proportion non négligeable de migrants victimes de discrimination.

Graphique 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité victimes de discrimination subie



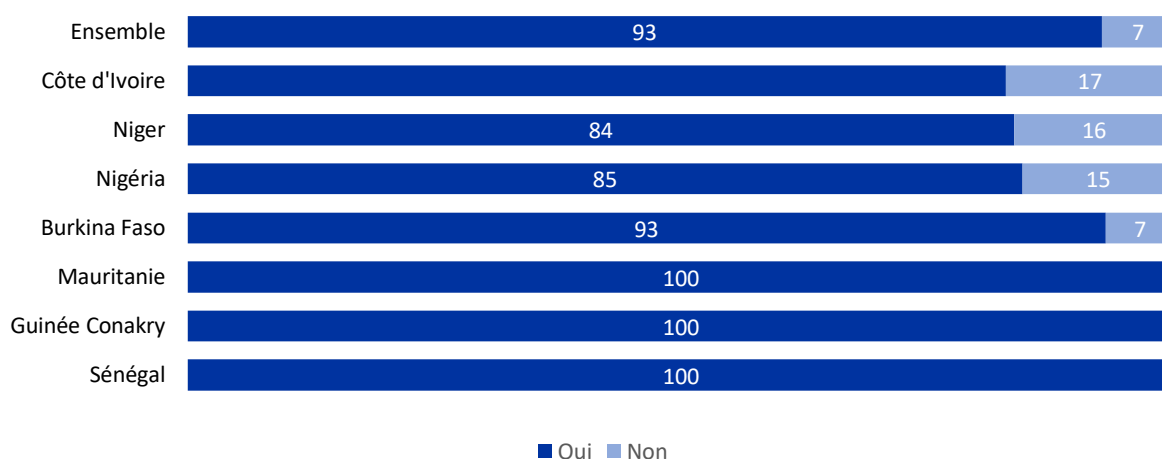
4.3. Accès aux soins médicaux

L'accès aux soins médicaux est indispensable pour la santé des migrants et pour les aider à faire face à certaines vulnérabilités spécifiques. Cet indicateur peut aussi mettre en avant de possibles discriminations à l'accès aux services pour cette population.

Les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants dans les zones couvertes. En effet, plus de neuf migrants sur dix (93%) ont déclaré avoir accès aux soins médicaux de base dans les différents services sanitaires disponibles dans la localité où ils résident. La majorité des hommes (92%) et des femmes (95%) ont affirmé avoir accès aux soins médicaux.

En outre, parmi les différentes nationalités, c'est chez les Ivoiriens (17%), Nigériens (16%), Nigériens (15%) et des Burkinabé (7%), un nombre non négligeable de migrants n'ont pas accès aux soins médicaux.

Graphique 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux



Les raisons principales qui expliquent l'inaccessibilité aux soins médicaux par les migrants sont les difficultés financières et l'absence de service sanitaire. En effet, plus de la moitié de migrants qui n'ont pas accès aux soins médicaux (52%) ont affirmé que les problèmes financiers les empêchent d'aller se faire soigner lorsqu'ils tombent malades et 44 pour cent disent qu'il n'existe pas de service sanitaire.

Tableau 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les raisons de nonaccès aux soins médicaux

	Difficulté financière (%)	Eloignement du centre de santé (%)	Absence de service sanitaire (%)	Total (%)
Niger	-	17	83	100
Burkina Faso	60	4	37	100
Côte d'Ivoire	14	-	86	100
Nigéria	-	-	100	100
Ensemble	52	4	44	100

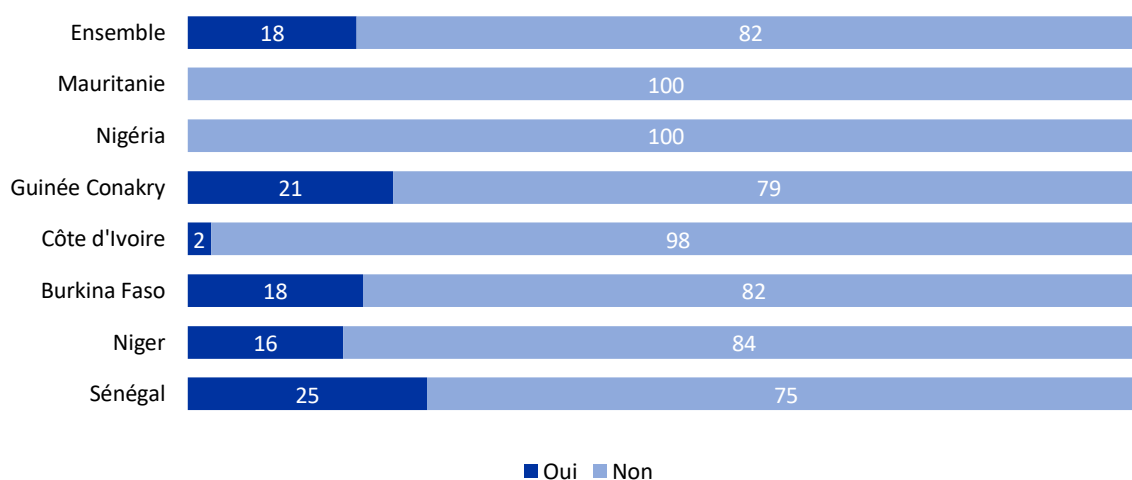
De plus, les problèmes d'accès des migrants aux soins sanitaires varient en fonction des communes couvertes par cette enquête. En effet, les migrants enquêtés dans les communes de Sadiola, Kéniéba, Wassoulou-Balé et Seremoussa ani Samou, rencontraient des difficultés financières pour accéder aux services de santé. Le problème de distance ou l'éloignement du centre de santé ont été énumérés dans la commune de Sitakilly. Les deux difficultés majeures de la commune de Gouadiaka étaient les difficultés d'argent et de distance pour accéder aux soins. Enfin, la commune de Fakola était la seule commune dans laquelle l'absence de service sanitaire étaient la principale difficulté.

4.4. Accès au logement :

L'accès au logement permet de lutter contre l'exclusion, la marginalisation et les vulnérabilités. Une proportion élevée (82%) de migrants ont affirmé avoir accès à un logement. Toutefois, un peu moins de deux migrants sur dix (18%) ont déclaré rencontrer des difficultés pour trouver des logements. Parmi les migrants de sexe masculin, 18 pour cent n'ont pas accès aux logements et les femmes qui éprouvaient des difficultés d'accès aux logements représentaient 10 pour cent de l'effectif des migrantes.

L'analyse selon la nationalité révèle qu'une proportion non moins importante de ressortissants du Sénégal (25%), de la Guinée (21%), du Burkina Faso (18%) et du Niger (16%) qui se trouvaient confronter aux problèmes d'accès aux logements.

Graphique 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés d'accès aux logements

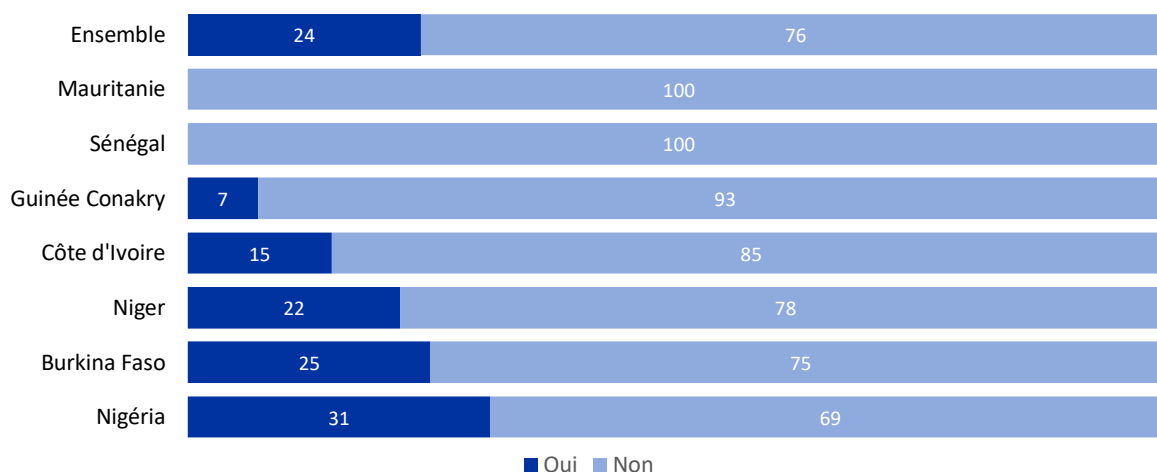


4.5. Difficultés financières

Bien qu'un nombre important (76%) de migrants travaillaient pour subvenir à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux (24%) soient confrontés à des problèmes financiers. La proportion d'hommes migrants rencontrant des difficultés financières est de 24 pour cent, contre 17 pour cent chez les femmes qui ont déclaré avoir des problèmes financiers dans leur zone de migration.

L'analyse par rapport aux différentes nationalités montre que le problème financier a été plus évoqué chez les ressortissants du Nigéria (31%), du Burkina Faso (25%), du Niger (21%) et de la Côte d'Ivoire (15%). Le revenu moyen par mois des migrants affirmant avoir rencontré des difficultés financières est estimé à 121 000 FCFA. En fonction des nationalités concernées par les difficultés financières, le revenu mensuel moyen varie entre 101 000 FCFA à 145 000 FCFA. Cependant, les migrants de nationalités nigérienne et burkinabé ayant rencontré cette difficulté ont affirmé en majorité transféré de l'argent dans leur pays d'origine. Ces montants de transferts varient entre moins de 50 000 FCFA à 100 000 FCFA pour la majorité.

Graphique 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières rencontrées



5. Relations et intégration avec la communauté d'accueil

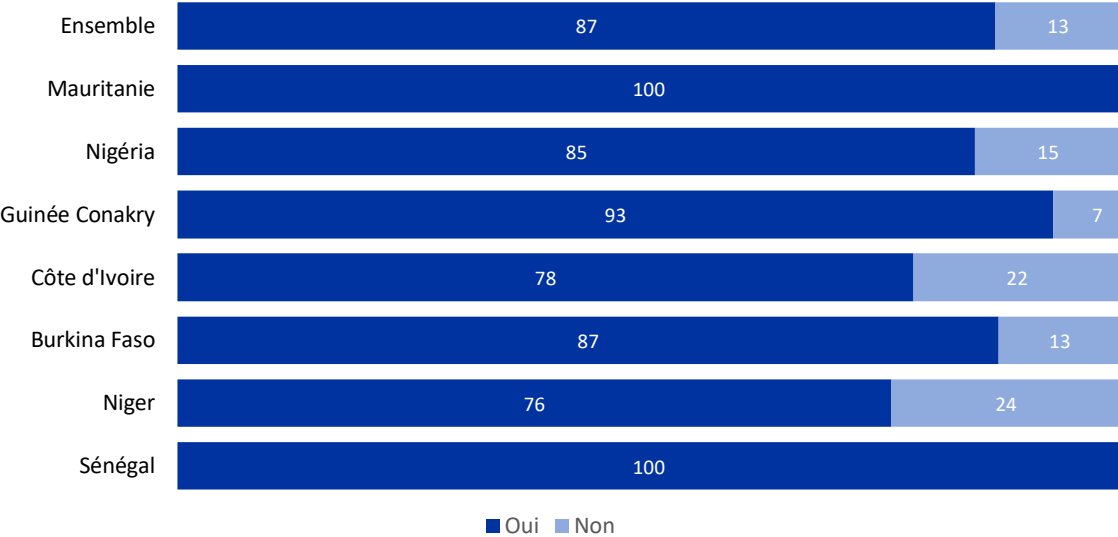
Cette section renseigne sur l'intégration des migrants au sein des communautés d'accueil, leurs rapports avec ces communautés et leurs participations aux événements organisés par les communautés. Les informations sur ces aspects permettent aux acteurs qui œuvrent dans le domaine du développement et de la migration de mieux intervenir afin de faciliter l'intégration des migrants et de consolider les relations et la cohésion sociale.

Les migrants dans leur majorité se sentent bien intégrés dans les localités où ils vivent et travaillent. En effet, plus de 7 migrants sur dix (74%) déclarent que leurs relations avec les communautés sont bonnes et 26 pour cent d'entre eux disent que la relation est acceptable. Cette situation est valable aussi bien pour les hommes (74%) que pour les femmes (74%), qui affirment que leurs relations sont bonnes avec les communautés à côté desquelles ils habitent.

La plupart des nationalités ont affirmé que leurs rapports avec les communautés sont bons ou acceptables.

S'agissant de la participation à certains événements dans leurs localités de résidence, plus de huit migrants sur dix (87%) ont affirmé pouvoir participer à certains événements dans ces localités. En revanche, il existe une proportion de migrants venant du Niger (24%), de la Côte d'Ivoire (22%), du Nigeria (15%) et du Burkina Faso (13%) qui ne participent pas pleinement aux événements organisés par les communautés.

Graphique 21: Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté



CONCLUSION

Cette enquête a permis de fournir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques, économiques, la mobilité et les conditions de voyage et de travail des migrants ainsi que sur les vulnérabilités, abus et exploitation auxquels ils font face.

Profil démographique : La majorité des migrants interrogés étaient des hommes célibataires, âgés de 18 à 24 ans. Très peu de migrants ont un niveau d'éducation supérieur mais plus de la moitié d'entre eux sont sans niveau d'instruction. La plupart des migrants résidaient depuis plus de 6 mois au Mali et avaient choisi le Mali comme pays de destination pour des raisons d'accès à l'emploi et d'opportunité économique. Les principales raisons d'immigration au Mali sont par ordre d'importance l'accès à l'emploi la recherche des opportunités économiques, le commerce, la présence des membres de la famille et la facilité d'accès aux procédures de demande de d'asile.

Mobilité et condition de voyage : La plupart des migrants ont voyagé seul dont une partie plus importante sont des hommes. De plus, ces migrants n'envisagent pas de quitter leurs lieux de résidence pendant les 12 prochains mois. En revanche, parmi les migrants qui veulent quitter le Mali, un nombre relativement élevé ont affirmé avoir comme destination finale leur pays de résidence habituelle. Ils sont suivis par ceux qui souhaitent se rendre dans d'autres localités du Mali.

La majorité des migrants affirmaient avoir voyagé seuls et avaient financé leurs voyages avec leurs propres moyens financiers. Par ailleurs, l'étude montre que les migrants enquêtés sont répartis entre les employés qui sont relativement plus nombreux et les travailleurs indépendants. Ils travaillent principalement dans les secteurs des mines, du secteur de l'hébergement et de la restauration et du commerce. Les ressources financières qu'ils obtiennent sont envoyées occasionnellement et mensuellement à leurs ménages d'origine et utilisées essentiellement pour les dépenses de consommation.

Abus/Violence/Exploitation : La grande majorité des migrants interrogés ont affirmé qu'ils ne sont pas obligés de travailler dans les lieux où ils se trouvent et ce quel que soit le sexe. Par ailleurs, les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants. En outre, la plupart des migrants enquêtés disent qu'ils ne subissent aucune violence et discrimination. Toutefois, dans les communes de Goudiaka, Kenieba, Seremoussa ani Samou, Wassoulou Ballé et Sadiola un nombre non négligeable de migrants travailleurs souffrent de quelques formes de violence et de discrimination. Bien qu'un nombre relativement élevé de migrants aient accès à des logements, il est à noter que certains d'entre eux éprouvent des difficultés pour se faire loger quel que soit le sexe. En plus des problèmes d'accès aux logements, un nombre non négligeable de migrants ont exprimé des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. L'analyse a également montré qu'un certain nombre de migrants travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Cette situation est plus marquée dans les communes de Sitakilly, Goudiaka, Seremoussa ani Samou, Kenieba, Wassoulou Ballé et de Sadiola.

Les problèmes liés à la non-possession de documents d'identification et de contrat écrits entre les migrants travailleurs et leurs employeurs, aux violences physiques, sexuelles et psychiques, d'accès aux services de bases, de condition de travail difficile, sont autant de défis auxquels les migrants font face dans certaines localités où ils travaillent.

ANNEXES

Tableau 9 : Répartition des migrants par nationalité selon le sexe

Nationalité	Sexe					
	Homme		Femme		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Sénégal	2	50	2	50	4	100
Niger	29	78	8	22	37	100
Burkina Faso	1129	93	80	7	1209	100
Côte d'Ivoire	26	63	15	37	41	100
Guinée Conakry	31	74	11	26	42	100
Nigéria	3	23	10	77	13	100
Mauritanie	4	100	0	0	4	100
Ensemble	1 224	91	126	9	1 350	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 10 : Répartition des migrants par nationalité selon le groupe d'âge

Nationalité	Groupe d'âge							
	18 à 24 ans		25 à 64 ans		65 ans et plus		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sénégal	0	0	4	100	0	0	4	100
Niger	13	35	24	65	0	0	37	100
Burkina Faso	703	58	506	42	0	0	1209	100
Côte d'Ivoire	9	22	32	78	0	0	41	100
Guinée Conakry	9	21	33	79	0	0	42	100
Nigéria	5	38	8	62	0	0	13	100
Mauritanie	1	25	3	75	0	0	4	100
Ensemble	740	55	610	45	0	0	1 350	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 11 : Répartition des migrants par nationalité selon l'état matrimonial

Nationalité	Sexe																		Total	
	Homme						Femme						Total							
	Statut matrimonial						Statut matrimonial						Statut matrimonial							
	Célibat		Marié (es)		Veuf/Divorcé		Célibat		Marié (es)		Veuf/Divorcé		Célibat		Marié (es)		Veuf/Divorcé			
	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	%		
Sénégal	0	0	2	100	0	0	0	0	2	100	0	0	0	0	4	100	0	0	4	100
Niger	15	52	14	48	0	0	5	63	1	13	2	25	20	54	15	41	2	5	37	100
Burkina Faso	717	64	410	36	2	0	9	11	70	88	1	1	726	60	480	40	3	0	1	100
Côte d'Ivoire	9	35	17	65	0	0	9	60	6	40	0	0	18	44	23	56	0	0	41	100
Guinée Conakry	12	39	18	58	1	3	2	18	9	82	0	0	14	33	27	64	1	2	42	100
Nigéria	2	67	0	0	1	33	9	90	1	10	0	0	11	85	1	8	1	8	13	100
Mauritanie	2	50	2	50	0	0	0	0	0	0	0	0	2	50	2	50	0	0	4	100
Ensemble	757	62	463	38	4	0	34	27	89	71	3	2	791	59	552	41	7	1	1	100
																				350

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 12 : Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation

Nationalité	Niveau d'éducation						
	Aucun niveau	Maternelle	Fond 1	Fond2	Secondaire	Supérieur	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	50	0	0	50	0	0	100
Niger	43	0	38	14	5	0	100
Burkina Faso	51	2	31	13	2	0	100
Côte d'Ivoire	44	12	22	12	10	0	100
Guinée Conakry	76	0	17	5	2	0	100
Nigéria	23	0	31	38	8	0	100
Mauritanie	100	0	0	0	0	0	100
Ensemble	51	2	31	13	2	0	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 13 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la durée de résidence au Mali

Nationalité	Durée de résidence					
	Moins de 2 semaines	Entre 2 semaines et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Sénégal	0	0	25	0	75	100
Niger	0	8	8	24	59	100
Burkina Faso	2	17	19	28	35	100
Côte d'Ivoire	5	32	37	10	17	100
Guinée Conakry	5	7	19	21	48	100
Nigéria	0	15	23	23	38	100
Mauritanie	25	0	0	25	50	100
Ensemble	2	17	19	27	35	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 14 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la raison de choix du Mali comme pays de destination

	Facilité d'accès aux procédures de demande d'asile	Accès à l'emploi/ Opportunités d'emploi	Educati on	Santé	Commerc e/ Affaires	Protectio n / Sécurité	Présence des membres de la famille dans la localité	Présence importante de compatriotes dans la localité	J'ai suivi mes amis / la famille (Voyage en groupe)	Total
Nationalité	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sénégal	0	50	0	0	25	0	25	0	0	100
Niger	0	68	0	3	22	0	3	5	0	100
Burkina Faso	2	90	0	0	2	2	3	0	0	100
Côte d'Ivoire	0	98	0	0	2	0	0	0	0	100
Guinée Conakry	2	71	0	0	14	0	12	0	0	100
Nigéria	0	85	0	0	15	0	0	0	0	100
Mauritanie	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100
Ensemble	2	89	0	0	4	1	3	1	0	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 15 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois

Nationalité	Envisagez-vous de quitter cette localité définitivement dans les douze (12) prochains mois?			
	Oui	Non	NSP	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	25	75	0	100
Niger	14	70	16	100
Burkina Faso	16	69	14	100
Côte d'Ivoire	27	41	32	100
Guinée Conakry	12	81	7	100
Nigéria	38	31	31	100
Mauritanie	25	75	0	100
Ensemble	17	69	15	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 16 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la raison de choix du Mali comme pays de destination

Raison du choix du pays de destination	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
	(%)	(%)	(%)
Facilité d'accès aux procédures de demande d'asile	1	3	2
Accès à l'emploi/Opportunités d'emploi	92	52	89
Education	0	0	0
Santé	0	1	0
Commerce/ Affaires	3	12	4
Protection / Sécurité	1	1	1
Présence des membres de la famille dans la localité	1	29	3
Présence importante de compatriotes dans la localité	1	1	1
J'ai suivi mes amis / la famille (Voyage en groupe)	0	2	0
Total	100	100	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage

Nationalité	Avez-vous contracté des dettes dans le cadre de ce voyage?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	100	100
Niger	16	84	100
Burkina Faso	15	85	100
Côte d'Ivoire	2	98	100
Guinée Conakry	7	93	100
Nigéria	46	54	100
Mauritanie	0	100	100
Ensemble	15	85	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe selon l'envoi de fonds effectués

Nationalité	Sexe								
	Homme			Femme			Total		
	Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?			Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?			Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	100	100	0	0	100	0	100
Niger	62	38	100	100	0	100	70	30	100
Burkina Faso	69	31	100	63	38	100	69	31	100
Côte d'Ivoire	85	15	100	93	7	100	88	12	100
Guinée Conakry	58	42	100	45	55	100	55	45	100
Nigéria	33	67	100	20	80	100	23	77	100
Mauritanie	100	0	100	0	0	100	100	0	100
Ensemble	69	31	100	64	36	100	69	31	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'organisation de leur voyage

	Qui a organisé votre voyage						
	Moi même	Employeur au Mali	Compagnie/ société de recrutement	Un parent ou une proche au Mali	Service d'un passeur/Plusieurs passeurs	Autres	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	50	0	0	50	0	0	100
Niger	84	5	0	11	0	0	100
Burkina Faso	69	17	0	14	0	0	100
Côte d'Ivoire	95	2	0	2	0	0	100
Guinée Conakry	71	0	0	29	0	0	100
Nigéria	46	31	8	15	0	0	100
Mauritanie	100	0	0	0	0	0	100
Ensemble	70	16	0	14	0	0	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe, selon l'organisation du voyage (seul ou en groupe)

Nationalité	Homme			Femme			Ensemble		
	Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?		
	J'ai voyagé(e) seul (e)	J'ai voyagé(e) avec un groupe	Total	J'ai voyagé(e) seul (e)	J'ai voyagé(e) avec un groupe	Total	J'ai voyagé(e) seul (e)	J'ai voyagé(e) avec un groupe	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	50	50	100	0	100	0	25	75	100
Niger	62	38	100	100	0	100	70	30	100
Burkina Faso	62	38	100	45	55	100	61	39	100
Côte d'Ivoire	85	15	100	80	20	100	83	17	100
Guinée Conakry	71	29	100	64	36	100	69	31	100
Nigéria	33	67	100	40	60	100	38	62	100
Mauritanie	100	0	100	0	0	100	100	0	100
Ensemble	63	37	100	53	47	100	62	38	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 21 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification

Nationalité	Oui	Non	Total
	%	%	%
Sénégal	100	0	100
Niger	89	11	100
Burkina Faso	83	17	100
Côte d'Ivoire	93	7	100
Guinée Conakry	71	29	100
Nigéria	85	15	100
Mauritanie	100	0	0
Total	83	17	100
Sénégal	100	0	0
Ensemble	89	11	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 22: Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe selon la possession d'un contrat de travail

Nationalité	Sexe					
	Homme		Femme		Total	
	Avez-vous un contrat de travail ?		Avez-vous un contrat de travail ?		Avez-vous un contrat de travail ?	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	0	0	0	0	0
Niger	67	33	75	25	69	31
Burkina Faso	82	18	31	69	81	19
Côte d'Ivoire	83	17	50	50	75	25

Guinée Conakry	67	33	100	0	70	30
Togo	0	0	0	0	0	0
Nigéria	67	33	71	29	70	30
Mauritanie	100	0	0	0	100	0
Autre pays d'Afrique	0	0	0	0	0	0
Ensemble	82	18	50	50	80	20

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 23 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe contraint de travail forcé

Nationalité	Sexe						Total (%)
	Homme		Femme		Ensemble		
	Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	0	100	0	100	0	100	100
Niger	17	83	0	100	14	86	100
Burkina Faso	7	93	3	96	7	93	100
Côte d'Ivoire	4	96	0	100	2	98	100
Guinée Conakry	6	94	18	82	10	90	100
Nigéria	100	0	40	60	54	46	100
Mauritanie	0	100	0	0	0	100	100
Ensemble	7	93	6	93	7	93	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 24 : Répartition (%) des migrants par commune et sexe selon la disponibilité du temps de repos

Commune	Sexe								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Disposez-vous de temps de repos ?			Disposez-vous de temps de repos ?			Disposez-vous de temps de repos ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sadiola	97	3	100	97	3	100	97	3	100
Sitakilly	100	0	100	100	0	100	100	0	100
Kenièba	96	4	100	100	0	100	97	3	100
Gouadiaka	88	12	100	88	13	100	88	12	100
Wassolou-Ballé	90	10	100	100	0	100	91	9	100
Seremoussa ani Samou	92	8	100	100	0	100	92	8	100
FAKOLA	98	2	100	97	3	100	98	2	100
Ensemble	96	4	100	97	3	100	96	4	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 25 : Répartition (%) de migrants par commune selon la rémunération conformément aux termes du contrat

Commune	Etes-vous rémunérés selon les termes du contrat ou selon le montant convenu ?			Total
	Oui	Non	NSP	
	(%)	(%)	(%)	
Sadiola	90	9	1	100
Sitakilly	96	2	3	100
Kenièba	89	11	0	100
Gouadiaka	83	12	5	100
Wassolou-Ballé	98	0	2	100
Seremoussa ani Samou	88	5	6	100
Fakola	6	93	1	100
Ensemble	79	19	2	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 26 : Répartition (%) des migrants par commune et par sexe victimes de discrimination subie

Commune	Sexe								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Discrimination			Discrimination			Discrimination		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sadiola	8	92	100	3	97	100	7	93	100
Sitakilly	2	98	100	0	100	100	2	98	100
Kenièba	11	89	100	0	100	100	10	90	100
Gouadiaka	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Wassolou-Ballé	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Seremoussa ani Samou	0	100	100	0	100	100	0	100	100
FAKOLA	4	96	100	0	100	100	3	97	100
Ensemble	5	95	100	1	99	100	5	95	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 27 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux

Nationalité	Avez-vous accès aux soins médicaux ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	100
Guinée Conakry	100	0	100
Mauritanie	100	0	100
Burkina Faso	93	7	100

Nigéria	85	15	100
Niger	84	16	100
Côte d'Ivoire	83	17	100
Ensemble	93	7	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 28 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux logements

Nationalité	Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	25	75	100
Niger	16	84	100
Burkina Faso	18	82	100
Côte d'Ivoire	2	98	100
Guinée Conakry	21	79	100
Nigéria	0	100	100
Mauritanie	0	100	100
Ensemble	18	82	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 29 : Répartition (%) des migrants par sexe selon l'accès aux logements

Sexe	Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Homme	18	82	100
Femme	10	90	100
Ensemble	18	82	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 30 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières

Nationalité du migrant	Problèmes financiers		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Nigéria	31	69	100
Burkina Faso	25	75	100
Niger	22	78	100
Côte d'Ivoire	15	85	100
Guinée Conakry	7	93	100
Sénégal	0	100	100
Mauritanie	0	100	100
Ensemble	24	76	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 31 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté

Nationalité	Participez-vous à certains évènements de la communauté d'accueil ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	100
Niger	76	24	100
Burkina Faso	87	13	100
Côte d'Ivoire	78	22	100
Guinée Conakry	93	7	100
Nigéria	85	15	100
Mauritanie	100	0	100
Ensemble	87	13	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 32 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs relations avec la communauté

Nationalité	Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?				
	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Ne sait pas	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100,0	0,0	0,0	0,0	100
Niger	64,9	32,4	2,7	0,0	100
Burkina Faso	74,4	25,1	0,1	0,3	100
Côte d'Ivoire	82,9	14,6	0,0	2,4	100
Guinée Conakry	78,6	21,4	0,0	0,0	100
Nigéria	38,5	61,5	0,0	0,0	100
Mauritanie	100,0	0,0	0,0	0,0	100
Ensemble	74,4	25,1	0,1	0,4	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 33 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la relation avec la communauté

Sexe	Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?				
	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Ne sait pas	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Homme	74,4	25,0	0,2	0,4	100
Femme	73,8	26,2	0,0	0,0	100
Ensemble	74,4	25,1	0,1	0,4	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 34 : Répartition (%) de migrants par commune ayant subi des cas de violences

	Avez-vous subi des violences ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sadiola	8	91	100
Sitakilly	3	97	100
Kenièba	12	88	100
Gouadiaka	13	87	100
Wassolou-Ballé	8	92	100
Seremoussa ani Samou	10	90	100
FAKOLA	0	99	100
Total	7	93	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 35 : Répartition (%) de migrants par commune et sexe selon l'existence de temps de travail excessif dans leurs lieux de travail

	Sexe								
	Homme			Femme			Total		
	Vous arrive-t-il d'être soumis à des horaires de travail excessifs et/ou imprévisibles ?			Vous arrive-t-il d'être soumis à des horaires de travail excessifs et/ou imprévisibles ?			Vous arrive-t-il d'être soumis à des horaires de travail excessifs et/ou imprévisibles ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sadiola	20	80	100	5	95	100	18	82	100
Sitakilly	36	64	100	0	100	100	36	64	100
Kenièba	29	71	100	4	96	100	27	73	100
Gouadiaka	37	63	100	31	69	100	36	64	100
Wassolou-Ballé	24	76	100	22	78	100	24	76	100
Seremoussa ani Samou	30	70	100	0	100	100	30	70	100
Fakola	3	97	100	0	100	100	3	97	100
Total	24	76	100	8	92	100	22	78	100

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 36 : Répartition (%) de migrants par et sexe selon l'accès aux soins médicaux

	Avez-vous accès aux soins médicaux ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sexe			
Homme	92,4	7,6	100,0
Femme	95,2	4,8	100,0
Total	92,7	7,3	100,0

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 37 : Répartition (%) de migrants par et sexe selon les difficultés financières rencontrées

	Avoir des Problèmes financiers		
	Oui	Non	Total
Sexe	(%)	(%)	(%)
Homme	24,4	75,6	100,0
Femme	16,7	83,3	100,0
Total	23,7	76,3	100,0

Source : Enquête sur la migration_Edition1 2022 /Projet COMPASS OIM MALI